



2017-2018

Programme national des officiels

NIVEAU 1

Alpin, Ski Cross, Para-alpin

Octobre 2017





INSTRUCTEUR: <Nom>





Présentation des participants

- Nom:
- Club:
- Catégorie de vos enfants:
- Votre implication en ski alpin:
 - Coureur
 - Officiel
- Pourquoi participez-vous à cette formation?
- Quelles sont vos attentes?





Objectifs

- ◆ Initiation au rôle d'officiel alpin
- ◆ Notions de base pour parents, bénévoles ou amateurs sur les types de courses
- ◆ Fournir les règlements de base pour initier les participants au rôle d'officiel alpin et en particulier au rôle de « juge de portes »





Aperçu

- ◆ Organisation du ski de compétition
- ◆ Programme des officiels alpins canadiens
- ◆ Le parcours d'épreuve
- ◆ L'organisation d'une course
- ◆ Les officiels et leurs tâches
- ◆ Le chronométrage
- ◆ Rôle du juge de portes
- ◆ L'équipe de piste et les installations de sécurité





Quelques abréviations

FIS : Fédération internationale de ski

RIS : Règlements des concours internationaux du ski (*ICR*)

ACA : Alpine Canada Alpin

SQA : Ski-Québec Alpin

FESC : Fédération des entraîneurs de ski du Canada (≠ AMSC : moniteurs)

OPTS : Organisme provincial, territorial de sport/ski

Zone : *Zone de ski de l'Estrie, Abitibi, Saglac, Skibec, DLS (division laurentienne), etc.*

DH: Descente

SG: Super Géant

GS: Slalom Géant

SL: Slalom

SX: Ski cross

AC: Combiné alpin

DNS: Absence
(*Did Not Start*)

DNF: Abandon
(*Did Not Finish*)

NPS: Interdiction de départ
(*Not Permitted to Start*)

DNQ: Non qualifié
(*Did Not Qualify*)



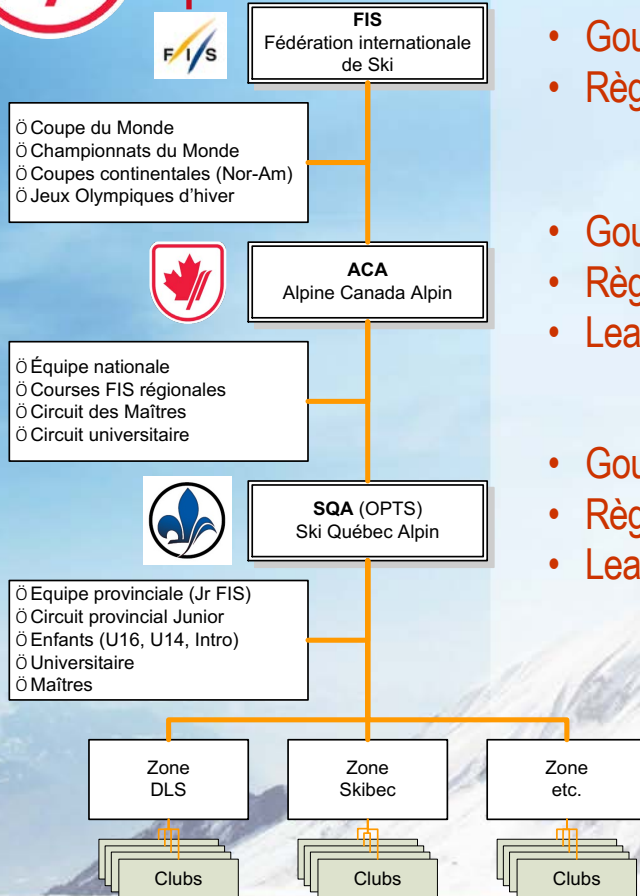


SKI ALPIN





Structure administrative



- Gouvernance mondiale
- Règlements, normes, sanctions et pénalité
- Gouvernance nationale
- Règlements complémentaires à la FIS et d'application nationale
- Leadership du développement pour l'ensemble du pays
- Gouvernance provinciale
- Règlements complémentaires à la FIS et à ACA d'application provinciale
- Leadership du développement au niveau provincial
- Gouvernance régionale
- Règles complémentaires locales
- Responsable du développement régional et local





Niveau de course

Courses sans point

- Pour tout les groupes d'âge, organisées par les régions avec l'OPTS
- Courses d'introduction
- Courses récréatives

Courses à points nationaux

- U14 et plus âgé, inscrites au calendrier ACA par l'OPTS
 - Au Québec, U16 et plus
- Circuit de qualification pour les championnats provincial et national

Courses FIS

- U18 et plus âgé, inscrite au calendrier FIS par ACA
- Circuit de qualification des équipes provinciales et nationales pour la participation aux circuits Coupe Continentale et Coupe du Monde





Rôles des officiels

Comme personnes impartiales en soutien aux compétiteurs les officiels doivent assumer les responsabilités suivantes :

- ◆ Veiller à garantir la **sécurité** des gens impliqués
- ◆ Contrôler et superviser l'événement de manière à faire respecter l'esprit et les **règlements**
- ◆ Offrir la garantie que tous les athlètes aient une **chance égale** de gagner
- ◆ Promouvoir l'esprit sportif et favoriser un **climat agréable** et **sécuritaire** pour tous.





Rôles des officiels (résumé)

- ◆ Sécurité d'abord!
- ◆ Règlements – résultats
- ◆ Chance égale de gagner
- ◆ Esprit sportif
 - gestion risque





Niveaux d'officiels

Niveau 1

- Suivre un cours d'officiel alpin
- Intérêt – Enfants en compétition
- (aucun examen requis)

Niveau 2

- Niveau 1 nécessaire
- 1 année d'expérience avec un niveau 1 dans les tâches suivantes :
 - Équipe de piste, Juge de porte, Chronométrage, Secrétariat de course, Juge au départ ou arrivée
- Réussir un cours officiel alpin niveau 2 (examen)

Niveau 3

- Niveau 2 obligatoire
- Au moins 2 saisons d'expérience au niveau 2 dans 3 des tâches différentes:
 - Membre du jury d'épreuves régionales (DT, DE, Ref), juge départ ou arrivée
 - Chef de piste, des juges de porte, du chronométrage, du secrétariat de course,
 - Chef du comité de course d'une épreuve FIS, Membre du jury d'une épreuve FIS
- Réussir le cours officiel alpin 3 (examen et pratique)

Niveau 4

- Niveau 3 obligatoire
- Expériences de jury ou chef en course FIS
- Recommandation
- Honorifique





Niveau DT

◆ National

- ◆ Expériences variées lors de courses (nationales)
- ◆ Avoir été membre du Jury sur courses (nationales)
- ◆ Recommandations
- ◆ (formation)
- ◆ Certification

◆ FIS

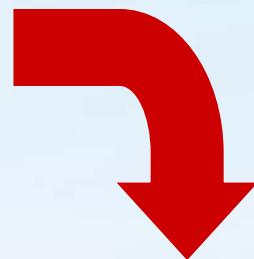
- ◆ Expériences variées lors de courses FIS
- ◆ Avoir été membre du Jury sur courses FIS
- ◆ Avoir maximum 40 ans pour adhésion
- ◆ et 65 ans maximum
- ◆ Recommandations
- ◆ Mentor
- ◆ Examen théorique
- ◆ Examens pratiques (2)





Cheminement de formation

Expérience



Certification

Intégrer la théorie à la pratique...





Rôles des officiels

Administration	Qualité	Course	Chronométrage	Jury
<ul style="list-style-type: none">• Comité organisateur• Président du comité• Administration		<ul style="list-style-type: none">• Directeur d'épreuve (jury)• Chef de piste• Chef des juges de portes• Juges de portes• Équipe de piste	<ul style="list-style-type: none">• Chef chrono et calculs• Assistant chronométrateurs• Chronométrateurs manuels• Starter	<ul style="list-style-type: none">• Délégué technique• Candidat DT• Arbitre• Assistant arbitre• <u>Conseillers jury</u>• Juge à l'arrivée**• Juge au départ**• Traceur• Représ. entraîneurs
<ul style="list-style-type: none">• Secrétariat• Finances• Hébergement• Classement	<ul style="list-style-type: none">• Responsable qualité• Relation station• Protocole• Relation presse	<ul style="list-style-type: none">• Responsable de l'équipement• Chef dérapage• Dérappeurs	<ul style="list-style-type: none">• Vérificateur• Contrôleur à l'arrivée• Assistant-starter	





Qu'est-ce qu'une course?





Qu'est-ce qu'une course?



Une course de ski est une épreuve au cours de laquelle un coureur doit skier un **parcours** prédéterminé.

Le **temps** qu'il lui faut pour s'exécuter est **enregistré**.

Le **gagnant** est celui qui a effectué le parcours **sans faute** dans le **temps le plus court**.





Types d'épreuves

- ◆ Slalom
- ◆ Slalom géant
- ◆ Super G
- ◆ Descente
- ◆ Combiné alpin (1100.3 – 3 formats permis)
- ◆ Ski cross

- ◆ Parallèle
- ◆ Combiné enfant (*Kinder Kombi*)





Slalom





Slalom (SL)

120 200m FIS, NOR-AM

140 220m JO, CM

NOMBRE DE PORTES :

30%~35% ± 3 du DÉNIVELÉ

HOMOLOGATION : 10 ans

LARGEUR DE PISTE : 40m POUR 2 TRACÉS

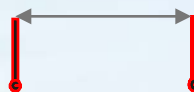
U14-U16 : Dénivelé min 100m – MAX 160m

portes de 32 à 38% du dénivelé ± 3

Virage 7~11m et max. 15m pour traverses



4 à 6m

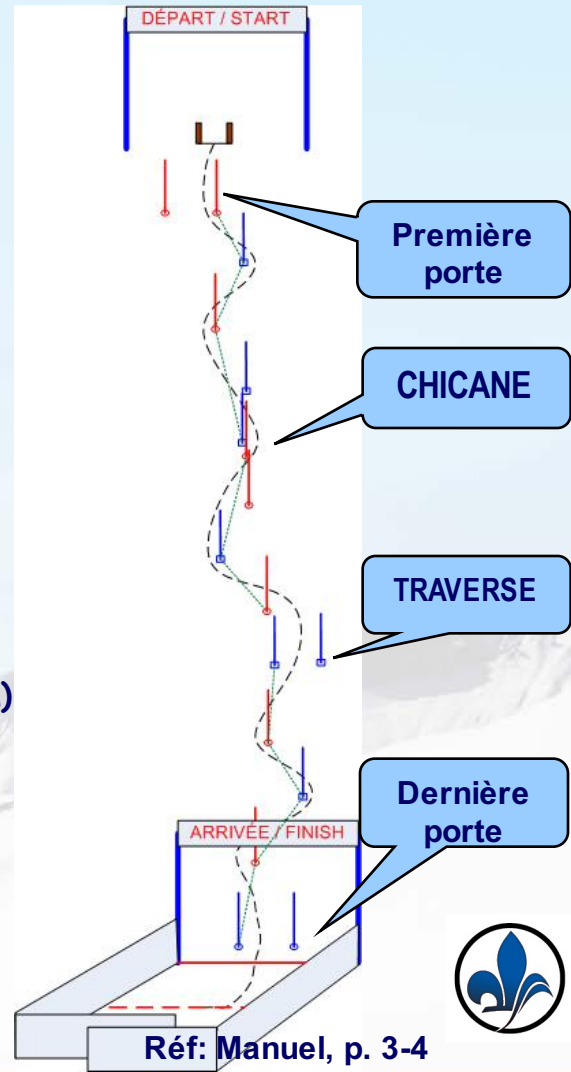
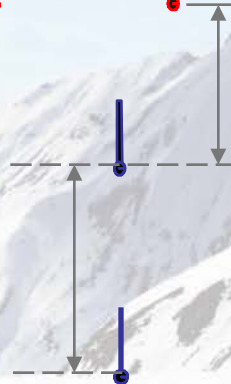


Min = 6m (0,75m)

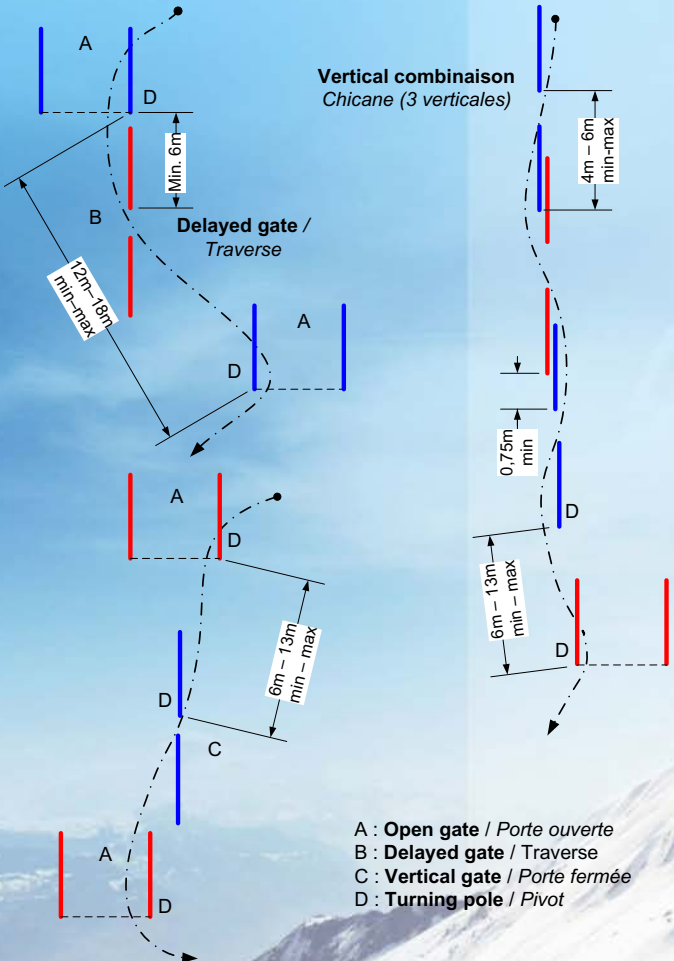
Max = 13m

U16 = 11m max

U14 = 11m max



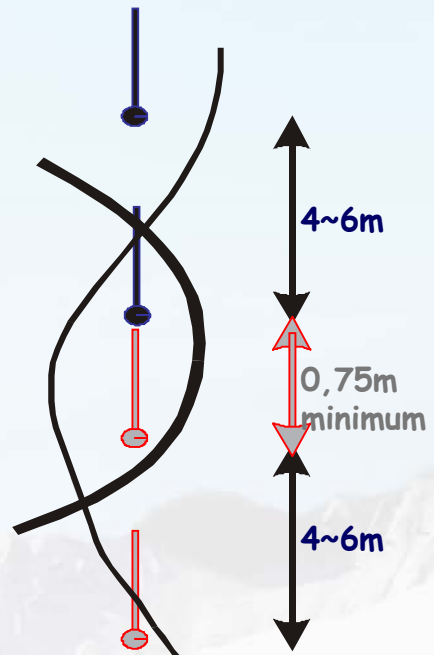
Slalom



Chicane



Double verticale (Salvis)





Slalom géant





Slalom géant (GS)

DAME	250	400m FIS, NOR-AM
	300	400m JO, CM
HOMME	250	450m FIS, NOR-AM
	300	450m JO, CM

NOMBRE DE VIRAGES : 11 15%

HOMOLOGATION : 10 ANS

LARGEUR DE LA PISTE : 40m

U14 œDÉNIVELÉE min-MAX. œ 200~350m

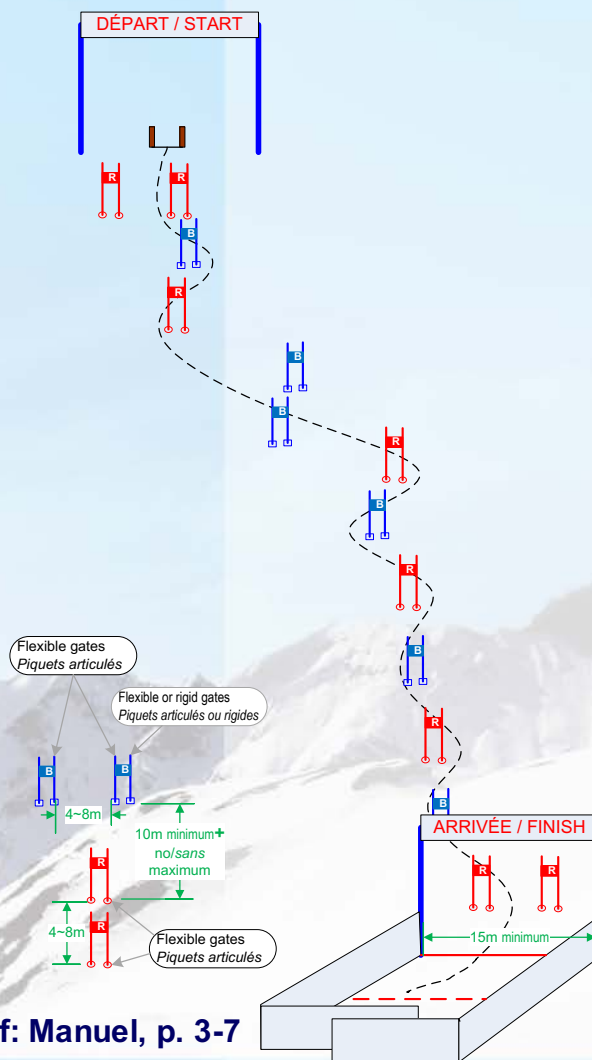
U16 œDÉNIVELÉE min-MAX. œ 200~350m

ENL œDÉNIVELÉE min-MAX œ200~250m

NB DE VIRAGES 13~15% DU DÉNIVELÉE

Distance MAX. entre les pivots = 27m

U14, U16 le parcours est tracé SANS FANIONS EXTÉRIEURS comme pour le Slalom (pas permis pour courses FIS)



Réf: Manuel, p. 3-7





Super Géant



Frédéric Durand, médaille d'or en Super G – 15 ans,
Championnats canadiens 2005





Super géant (SG)

DAMES 350 600m FIS, NOR-AM
6% dénivellation COC et plus
7% pour FIS

HOMMES 350 650m FIS
400 à 650m COC et plus
6% dénivellation COC et plus
7% pour FIS

HOMOLOGATION de PISTE : 5 ANS

UNE manche seulement

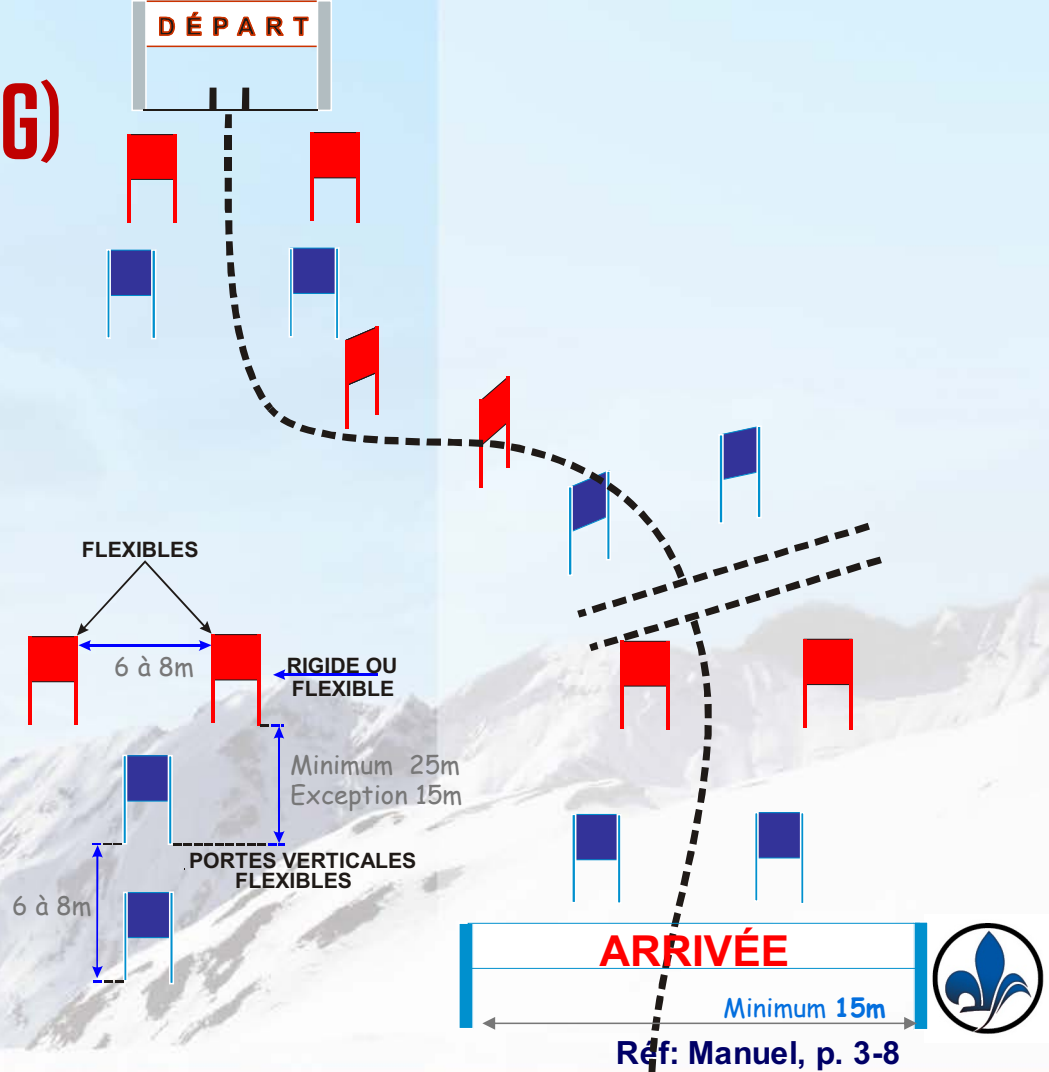
LARGEUR DE PISTE : 30m

ENL œ min. 350m ~ MAX. 500m

#PORTES : min. 7%

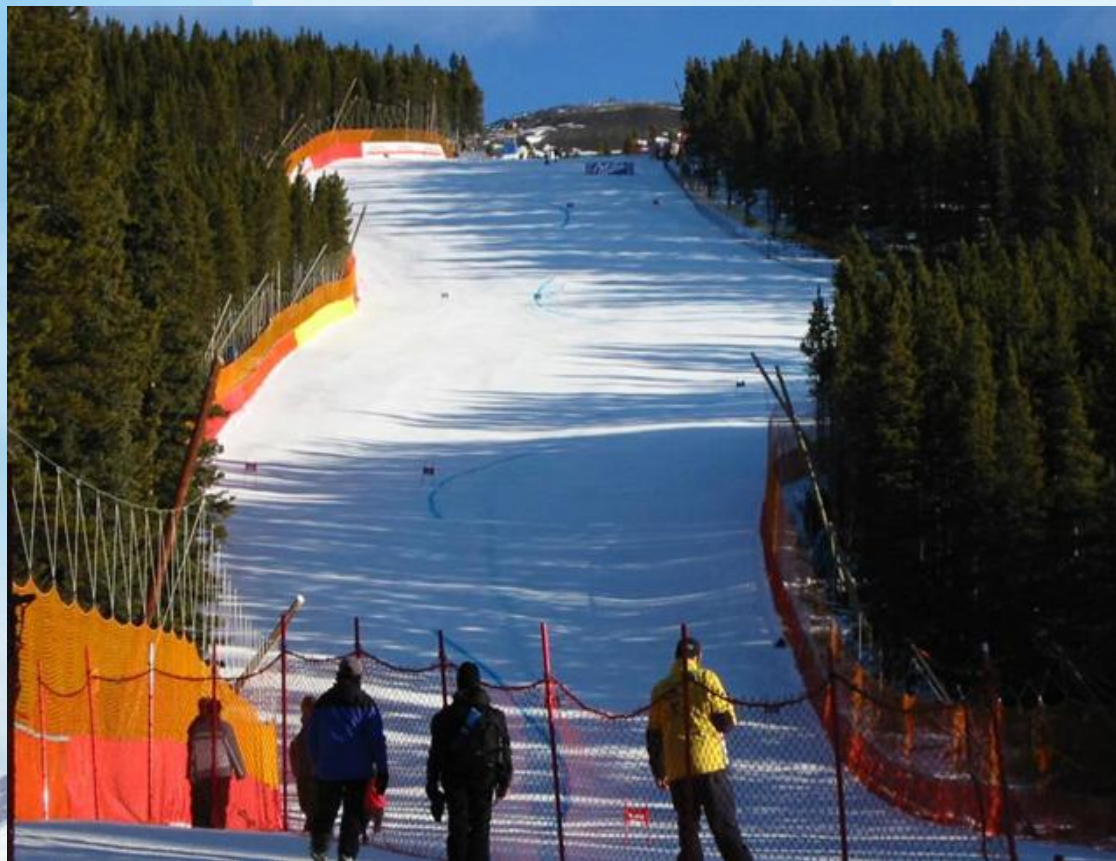
U14 œU16 min. 250m ~ MAX. 450m

#PORTES : min. 8% œMAX. 12%





Super géant (SG)





Descente



Descente (DH)

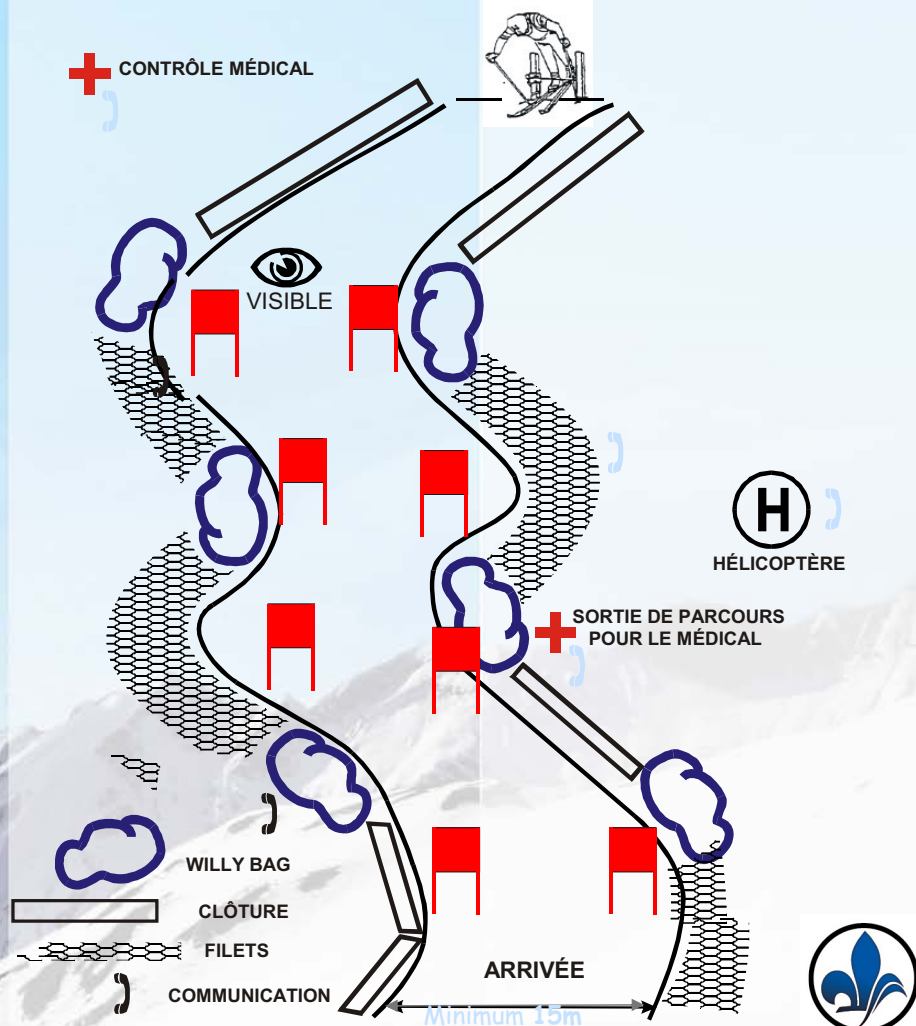
D/H 450 800/1100m

ENL 400 500m

ENFANT n/a

UNE DESCENTE D'ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE
HOMOLOGATION : 5 ans

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT



Réf: Manuel, p. 3-6



Descente (DH)





Combiné alpin

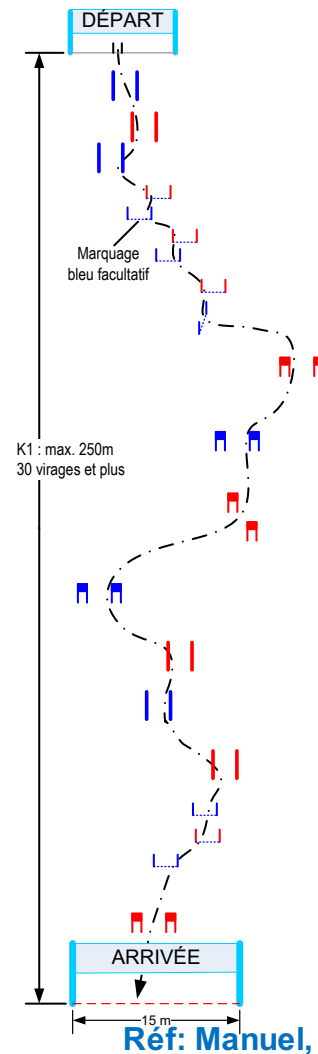
- ◆ Super combiné
 - ◆ Course FIS comprenant une manche de vitesse (DH ou SG) et une manche de SL
 - ◆ Le même jour, si possible
 - ◆ Ordre de départ du 1^{er} événement selon les points vitesse ou SL (voir RIS 621.3.3)
 - ◆ Seconde manche en ordre inversé de la 1^{ère} manche





Combinés enfants (KK)

- ◆ Combiné enfant (Kinder Kombi)
 - ◆ Dénivelé maximum ~ U14 – 250 m
 - ◆ KK-technique : différents types de virages (GS, SL, mini-piquets)
 - ◆ KK-vitesse : combinaison de virages (GS, SG)
 - ◆ Minimum de 30 virages, sans maximum
 - ◆ Distance minimale des portes : 0,75 m
 - ◆ Distance maximale des portes : 28 m
 - ◆ Les règles SL et GS pour enfants s'appliquent



Réf: Manuel, p. 3-9





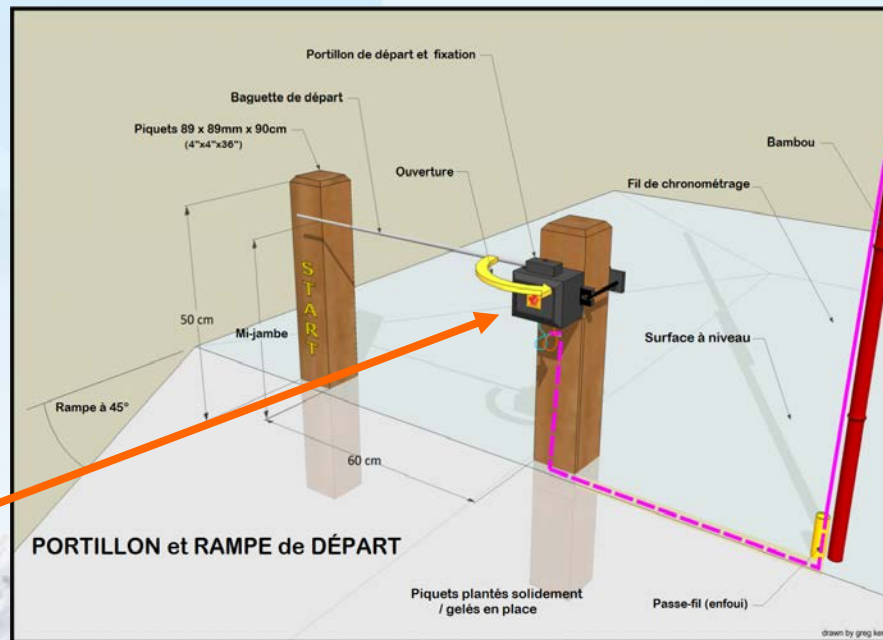
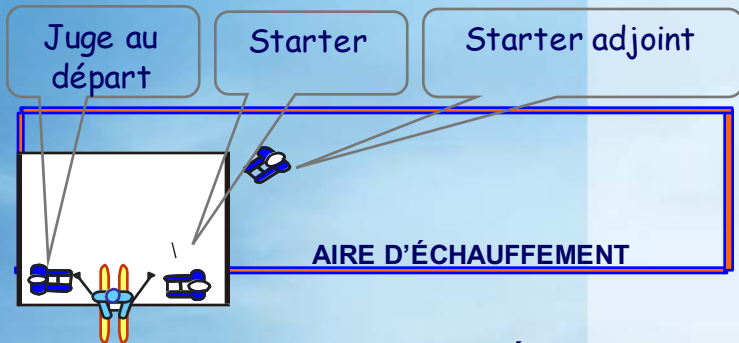
Composantes d'un parcours

- Le départ
 - Aire de réchauffement
 - Aire de départ
 - Rampe de départ
 - Portillon de départ
- Le parcours
 - Le tracé
- L'arrivée
 - Ligne d'arrivée
 - Aire d'arrivée
 - Sortie
 - Tableau des résultats





DÉPART



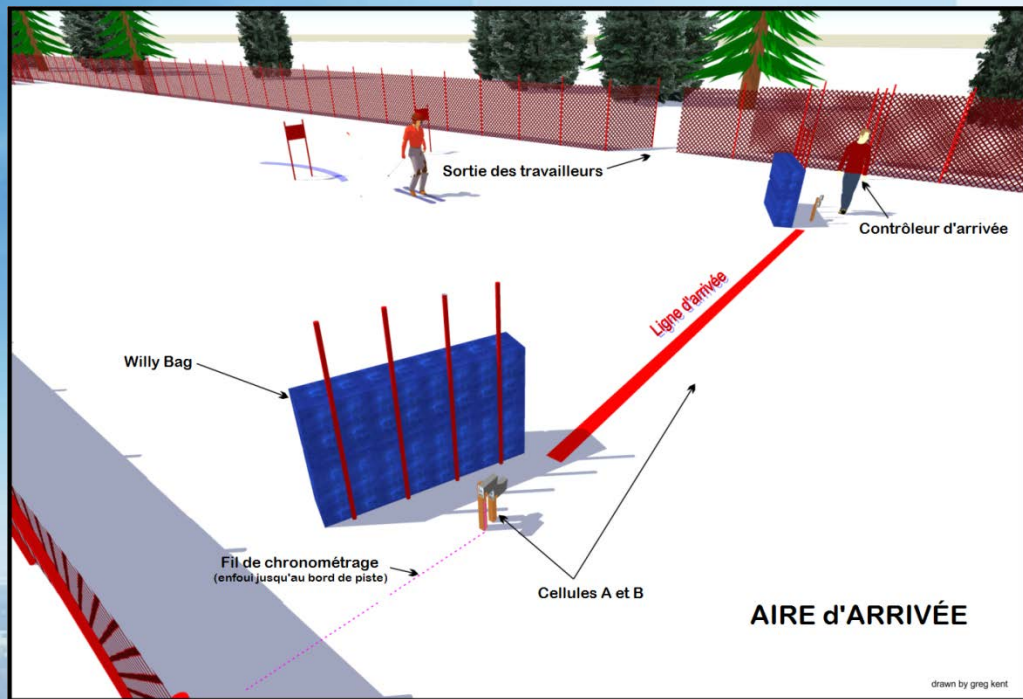


Aire de départ



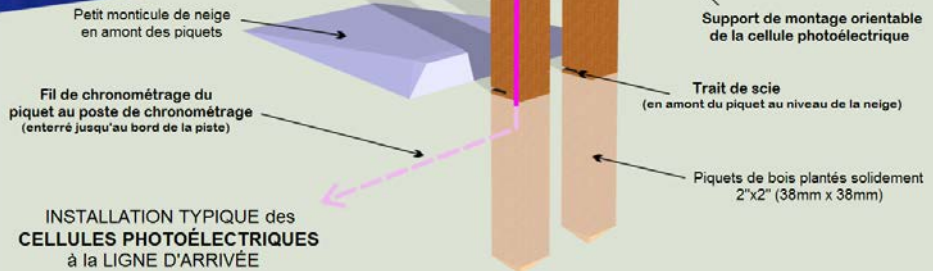
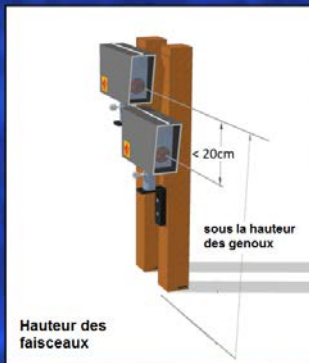


L'aire d'arrivée





L'aire d'arrivée



drawn by greg kent





Déploiement du personnel sur la piste

Assistant-starter (*caller*)
Starter

Aire de départ

+ Juge au départ
Chronométrateur manuel

- * Délégué technique
- * Directeur d'épreuve
- * Arbitre
- *# Arbitre-assistant

Chef de piste
Traceur

Personnel d'entretien

Chef des juges de portes
Juges de portes

Contrôleur de l'arrivée

+ Juge à l'arrivée

Chronométrateur manuel

Chef du chronométrage et
des calculs
Chronométrateur-adjoint

Aire d'arrivée

Tableau d'affichage
Préposé aux dossards
Annonceur

Personnel additionnel sur la piste

- Sécurité
- Patrouilleur
- Estafette
- Médecin
- Approvisionnement

- * Membre du jury
- # Assistant vote seulement en DH/SG
- + Membre non-votant

Autres participants

- Responsable des communications
- Relation avec la station
- Responsable de la remise des médailles

SECRETARIAT

- Secrétaire d'épreuve
- Ordinateurs
- Photocopies





3 groupes d'exécution

- ◆ Au départ :
 - ◆ Pour s'assurer que les compétiteurs prennent le départ correctement, et afin d'enregistrer précisément l'heure du départ.
 - ◆ Le long du parcours :
 - ◆ Pour s'assurer que les coureurs suivent bien le parcours prédéterminé.
 - ◆ À l'arrivée :
 - ◆ Pour enregistrer correctement l'heure d'arrivée de chaque compétiteur.
- ◆ Officiels départ
 - ◆ Starter
 - ◆ Starter adjoint
 - ◆ Juge au départ
 - ◆ Chronométrateur manuel
 - ◆ Juges de porte
 - ◆ Officiels arrivée
 - ◆ Chronométrateurs
 - ◆ Chronométrateur manuel
 - ◆ Juge à l'arrivée
 - ◆ Secrétaires
 - ◆ Préposé au tableau d'affichage
 - ◆ Responsable des dossards





Organisation de course

- Comité organisateur
- Club de ski
- Station de ski
- Organismes régisseurs (Zone, SQA, ACA...)
- Commanditaires
- Médias





Organisation de course

- ◆ Planification
- ◆ Comité d'organisation
 - ◆ Recrutement
 - ◆ Affectation
 - ◆ Équipement
 - ◆ Piste (autorisation et préparation)
- ◆ Préalables
 - ◆ Avis de course
 - ◆ Tirage au sort, dossards
- ◆ Officiels
 - ◆ Directeur d'épreuve
 - ◆ Chef de piste
 - ◆ Ouvreurs
 - ◆ Chronométrateurs
 - ◆ Secrétariat
 - ◆ Juge de portes et Chef des juges de portes





Organisation de course

Président d'événement	Dirige tous les comités ou groupes de travail non techniques de l'organisation jusqu'à la fin de la course.
Directeur d'épreuve	Responsable de la sécurité et de tous les aspects techniques de la course. Il préside la réunion des entraîneurs.
Chef d'administration	Responsable de tous les dossiers, du tirage au sort, de l'enregistrement des coureurs, des dossards, de la préparation des procès-verbaux et de la production des résultats.
Chef de piste	Supervise les activités sur la piste telles la préparation et l'entretien de la piste, le traçage, le marquage des portes, la mise en place des fanions, le démantèlement du parcours, etc.
Chef du chronométrage et des calculs	Supervise tous les systèmes de chronométrage (électriques, manuels, etc.), les communications et les calculs, planifie et installe les systèmes de chronométrage et de communication, contrôle les chronométrateurs, le starter, les informateurs en piste, etc.
Chef des juges de portes	Organise et supervise les juges de portes, s'assure de la numérotation des portes.
Resp. de l'équipement	Responsable de fournir tout le matériel nécessaire pour la préparation et la réalisation de la course.
Resp. de la sécurité	Responsable du contrôle de la foule, des skieurs récréatifs et de l'organisation des premiers soins.
Resp. de la qualité de l'événement	Responsable de la coordination des activités avec la station de ski et de l'organisation de la remise des médailles et de la promotion et relation avec les médias.



Objectifs du comité organisateur des courses (COC)

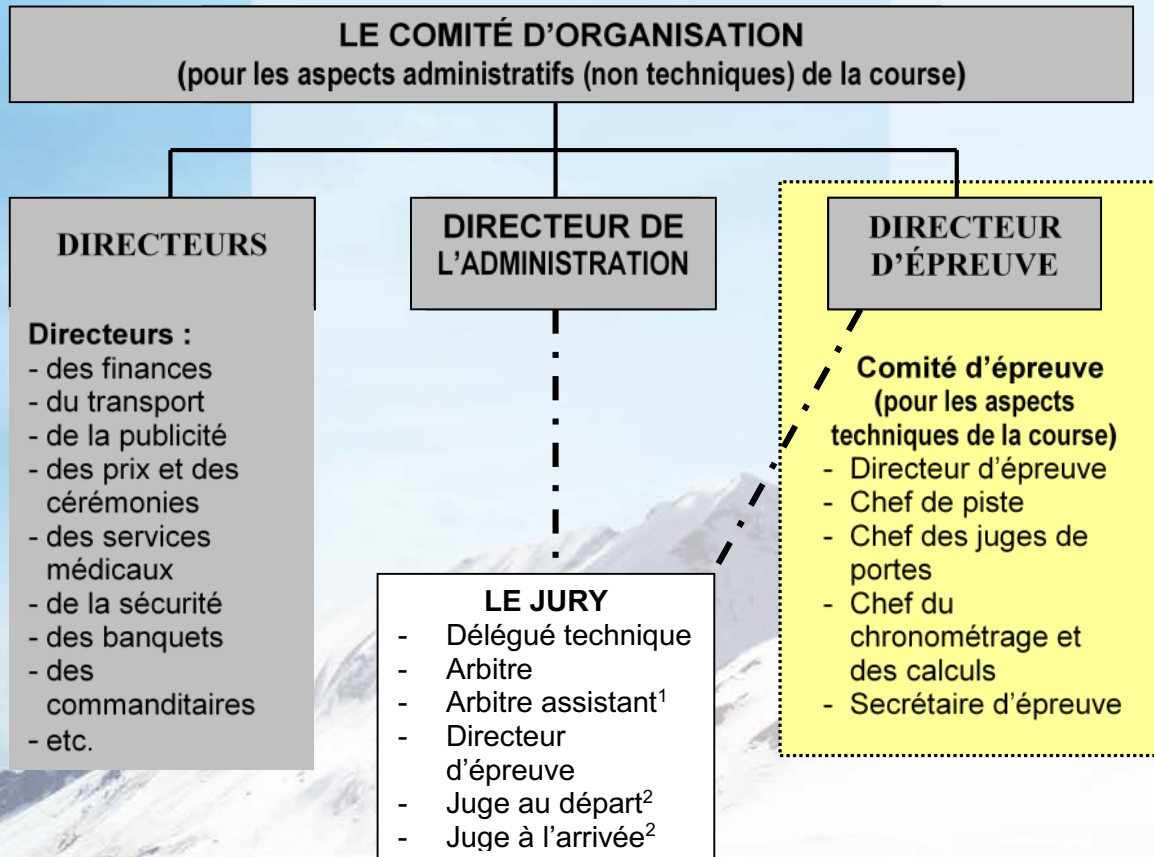
- **Parcours** Sécuritaire, règlementaire, adéquat et adapté
- **Compétiteurs** Qualifiés, bien classés, informés, dirigés et contrôlés
- **Chronométrage** Précis et régulier durant toute la durée de la course
- **Résultats** Exacts, disponibles rapidement et diffusés
- **Documentation** Précise, complète et disponible au bon moment
- **La Course** Sécuritaire, équitable, amusante, avec un horaire approprié et respecté
- **Procédures** Convenables et uniformes

Chaque coureur doit pouvoir descendre un parcours dégagé, équitable et uniforme tout au long de l'épreuve.





Organigramme de l'événement





Rôles des officiels

Administration	Qualité de l'événement	Compétition	Chronométrage	Jury
<ul style="list-style-type: none">Président du comité d'organisationChef du secrétariat		<ul style="list-style-type: none">Directeur d'épreuve (jury)Chef de pisteChef des juges de portesJuge de portesEntretien de piste	<ul style="list-style-type: none">Chef du chronométrage et des calculsChef chronométrateurChronométrateurs-opérateursPréposé aux départs (<i>starter</i>)	<ul style="list-style-type: none">Délégué techniqueCandidat DTArbitreArbitre-assistant <hr/> <p><u>Conseillers jury</u></p> <ul style="list-style-type: none">Juge au départJuge à l'arrivée
<ul style="list-style-type: none">Aide-secrétaire*Préposé aux finances*Accueil-hébergement*Marqueur au tableau*	<ul style="list-style-type: none">Chef de la qualité*Relationniste avec la station*Directeur des communications	<ul style="list-style-type: none">Chef de l'équipement*Chef de la sécurité*Préposé à la sécurité*	<ul style="list-style-type: none">Préposé aux calculs*Chrono-manuel*Contrôleur à l'arrivée*Assistant aux départs (<i>caller</i>)*	<ul style="list-style-type: none">TraceursOuvreurs





Chronométrage

- ◆ Chronométrage en "heure-du-jour"
- ◆ Liaison multiples par fil
- ◆ Temps enregistrés au 1/1000 de seconde
- ◆ Temps exprimés au 1/100 de seconde (.00)
- ◆ Si panne du système A, utiliser le système B corrigé
- ◆ Au pire, temps manuels!
- ◆ 2 systèmes homologués et compte rendu de chronométrage obligatoires pour les courses provinciales, nationales et FIS
- ◆ Chronos manuels obligatoires pour tous





PAUSE





Rôle du juge de portes

Vérifier le passage réussi ou non des coureurs aux portes placées sous sa responsabilité.





Outils du juge de portes

- ◆ Rapport du juge de porte (formulaire)
- ◆ Liste de départ
- ◆ Crayon et *clipboard*
- ◆ Tablier
- ◆ Vêtements chauds
- ◆ **Yeux (2) + Attention + Jugement**
- ◆ Aide des autres OFFICIELS





Rapport du juge de portes (recto)

Avant la manche

1. À votre arrivée à la porte ou aux portes qui vous sont désignées, veuillez enlever vos skis et les poser au sol parallèle aux filets de sécurité de la piste et loin de toute ligne de démarcation.

2. Placez-vous où vous pourriez le mieux voir toutes les portes tout en maintenant une position de sécurité maximale. Vous pouvez être aidé pour cette tâche par votre Chef de section, le Chef des juges de portes ou le délégué technique.

3. Remplissez le recto de la carte puis faites immédiatement un dessin de vos portes assignées. Utilisez le symbole afin d'indiquer votre position. Représentez toutes les portes bleues par un carré et toutes les portes rouges par un cercle .

4. Indiquez seulement que les DH ont fautes et notez le numéro du coureur dans l'espace correspondant.

a. Faites un schéma de la piste sur le dessin prévu à cet effet de la porte.
b. Soyez prêt à expliquer toutes les fautes.
c. Ne discutez de la faute avec personne à l'exception du Chef des Juges de portes ou de ses membres.
d. Si vous êtes témoin d'une faute, soyez prêt à assister à la réunion du Jury et ne quittez pas l'aire d'arrivée jusqu'à ce que vous receviez la permission de partir du Chef des Juges de portes. Le règlement s'applique, même si une faute survient à une porte pour laquelle vous n'êtes pas affecté (par exemple comme témoin).
e. Dans le doute, n'indiquez aucune faute. Le doute bénéficie du doute à l'athlète.

5. Inscrivez sur la carte votre nom et votre numéro de référence avec la manche du coureur.

6. Si un coureur questionne un Juge de portes ou commet une erreur qui pourrait engendrer une situation dangereuse, le Juge de portes doit communiquer avec le Chef de section ou le délégué technique.

7. Au besoin, remplacez tout piquet de porte au même endroit indiqué dans la légende par la teinture, remplacez tout fanion de porte et maintenez les conditions de la piste jusqu'à l'arrivée du coureur.

8. Demeurez en place jusqu'à ce que votre carte soit ramassée par votre Chef de section ou le Chef des Juges de portes.

LES DEUX SPATULES DES SKIS ET LES DEUX BOTTES DOIVENT CROISER LES LIGNES IMAGINAIRES À LA BASE DES PIQUETS.



ALPIN

DSQ /Fautes :

Oui :

Non :

Carte de juge de portes

Course : Champ. prov. U14

Date : 24/02/2017

Homme Femme Manche# 2

DH SG GS SL

No des portes : 20-21-22

Nom : Sylvain Desrosiers

Signature : Sylvain Desrosiers





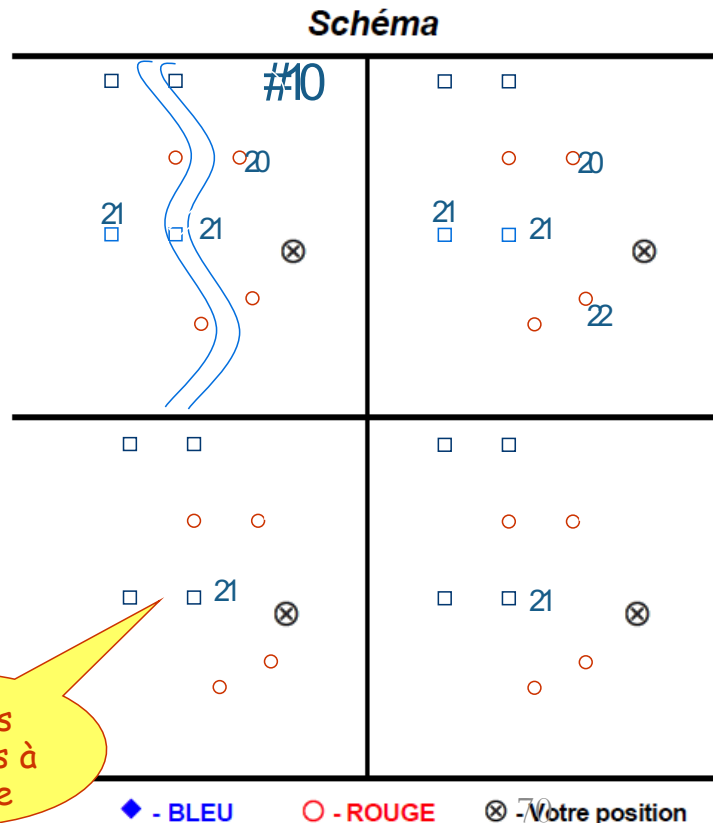
Rapport du juge de portes (verso)

Numéro dossard	Numéro de porte	Numéro dossard	Numéro de porte
10	21		
24	Note 1		

Notes

1) Demander reprise piquet 20 manquant

Dessins préparés à l'avance



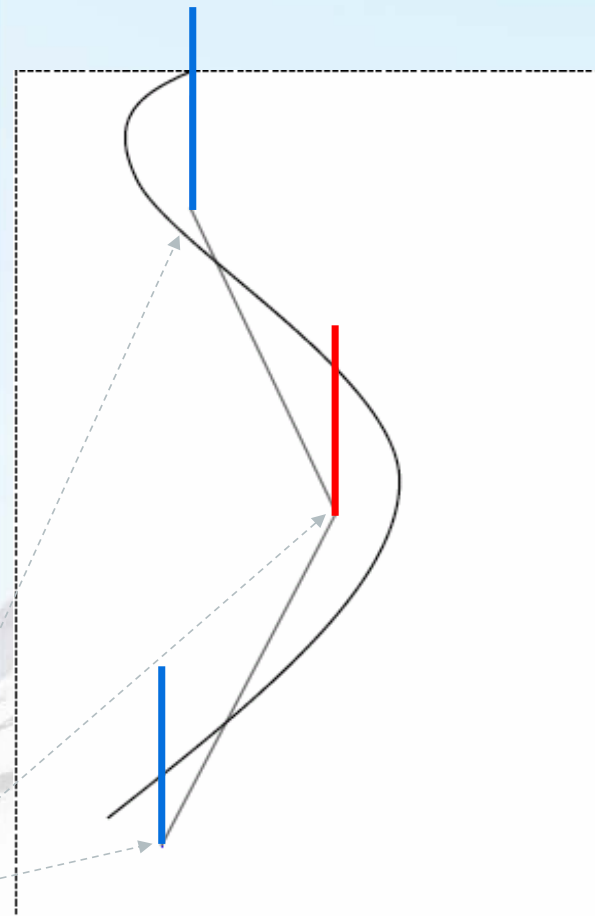


Passage d'une porte

- Slalom sans piquet extérieur
 - RIS 804.3, 904.3

Sur ce type de parcours, une porte est passée lorsque les deux spatules des skis et les deux bottes du skieur contourne le piquet du même côté en suivant la ligne naturelle du parcours.

Piquet pivot



Réf: RIS art. 661.4.1



Passage d'une porte

◆ Article 661.4.1

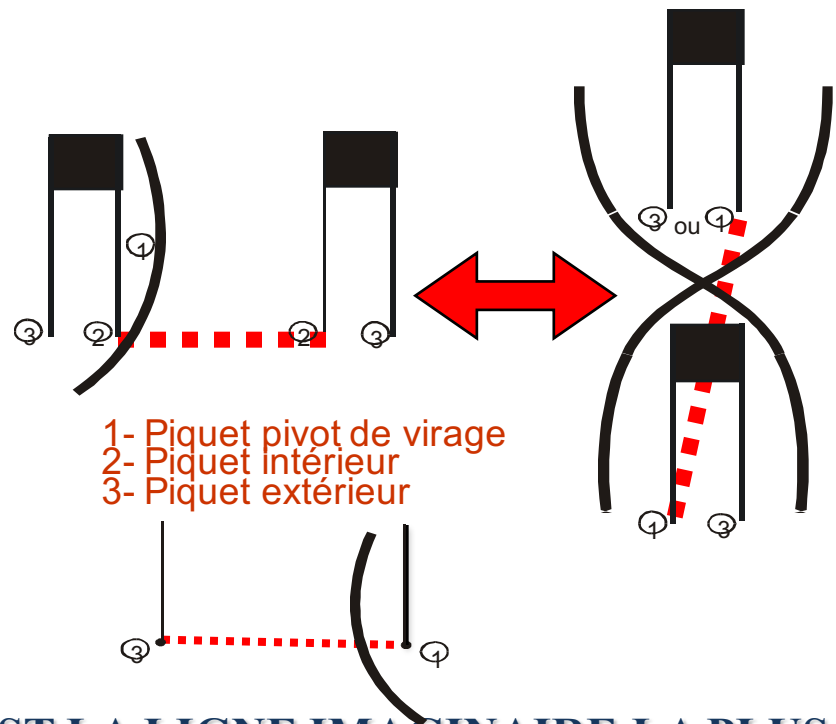
« Une porte est correctement passée lorsque les spatules des deux skis et les deux pieds du concurrent ont franchi la ligne de porte. Lorsqu'un concurrent perd un ski, sans sa faute, c'est-à-dire sans avoir enfourché un piquet, la spatule du ski restant et les deux pieds doivent avoir franchi la ligne de porte. Cette règle est également valable lorsque le coureur doit remonter dans la porte.»



LA LIGNE DE PORTE EN DESCENTE, SLALOM GÉANT ET SUPER GÉANT, OÙ UNE PORTE EST CONSTITUÉE DE DEUX PAIRES DE PIQUETS MUNIS D'UN FANION, EST LA LIGNE IMAGINAIRE LA PLUS COURTE ENTRE LES DEUX PIQUETS INTÉRIEURS. EX 2 ET 2

*** RÉUSSI**

Lorsque les deux pieds et les deux spatules des skis d'un concurrent traversent la ligne imaginaire reliant les deux piquets de contrôle OU, si sur un ski, lorsque la spatule et les deux pieds passent au bon endroit



EN SLALOM, LA LIGNE DE PORTE EST LA LIGNE IMAGINAIRE LA PLUS COURTE ENTRE LE PIQUET PIVOT DU VIRAGE ET LE PIQUET EXTÉRIEUR.

(EX. 1 ET 3) ou page suivante



Règles et interprétation

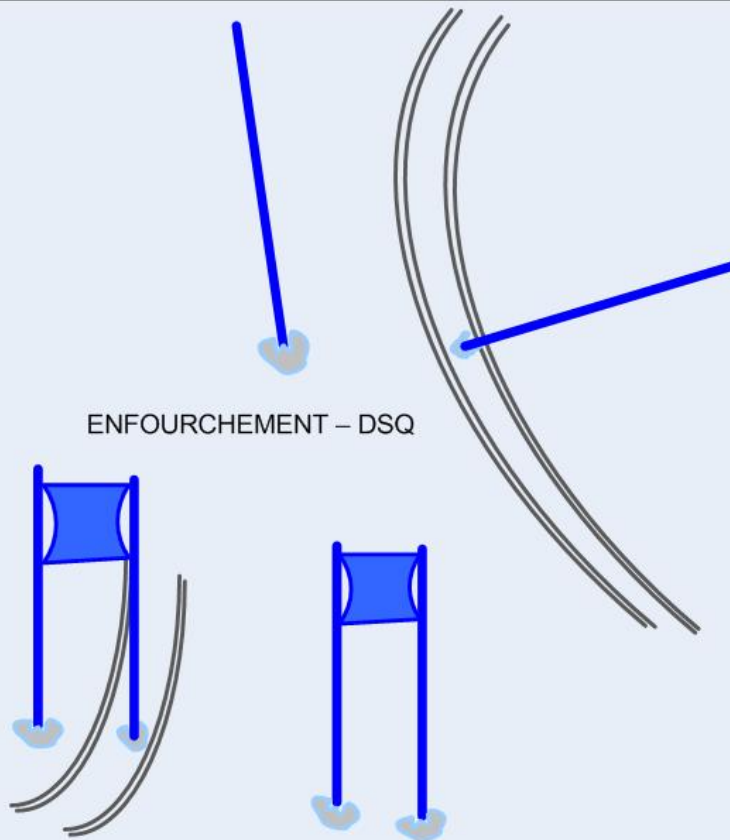
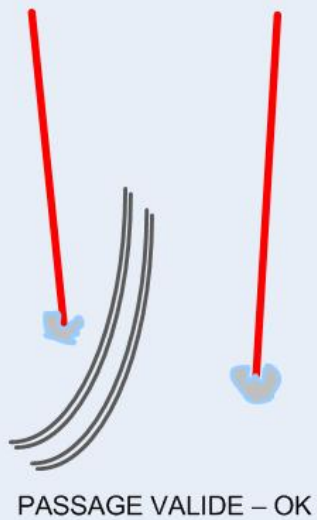
- ◆ **Article 614.2.3** *Interdiction pour un compétiteur de continuer son parcours après l'avoir stoppé*
 - « Si un compétiteur s'arrête totalement (p.ex.: après une chute), il ne doit en aucun cas continuer sa course dans les portes qui précèdent ou celles qui suivent. Cette interdiction est valable dans toutes les épreuves qui comportent un intervalle fixe de départ (DH, SG, GS).
 - Seul le SL est excepté (art. 661.4.1), dans la mesure où, par cette manœuvre, le compétiteur **ne gêne pas** le compétiteur qui le suit ou si il **n'a pas été déjà dépassé** par celui-ci. »

- ◆ On applique strictement à partir de U14.





Enfourchement



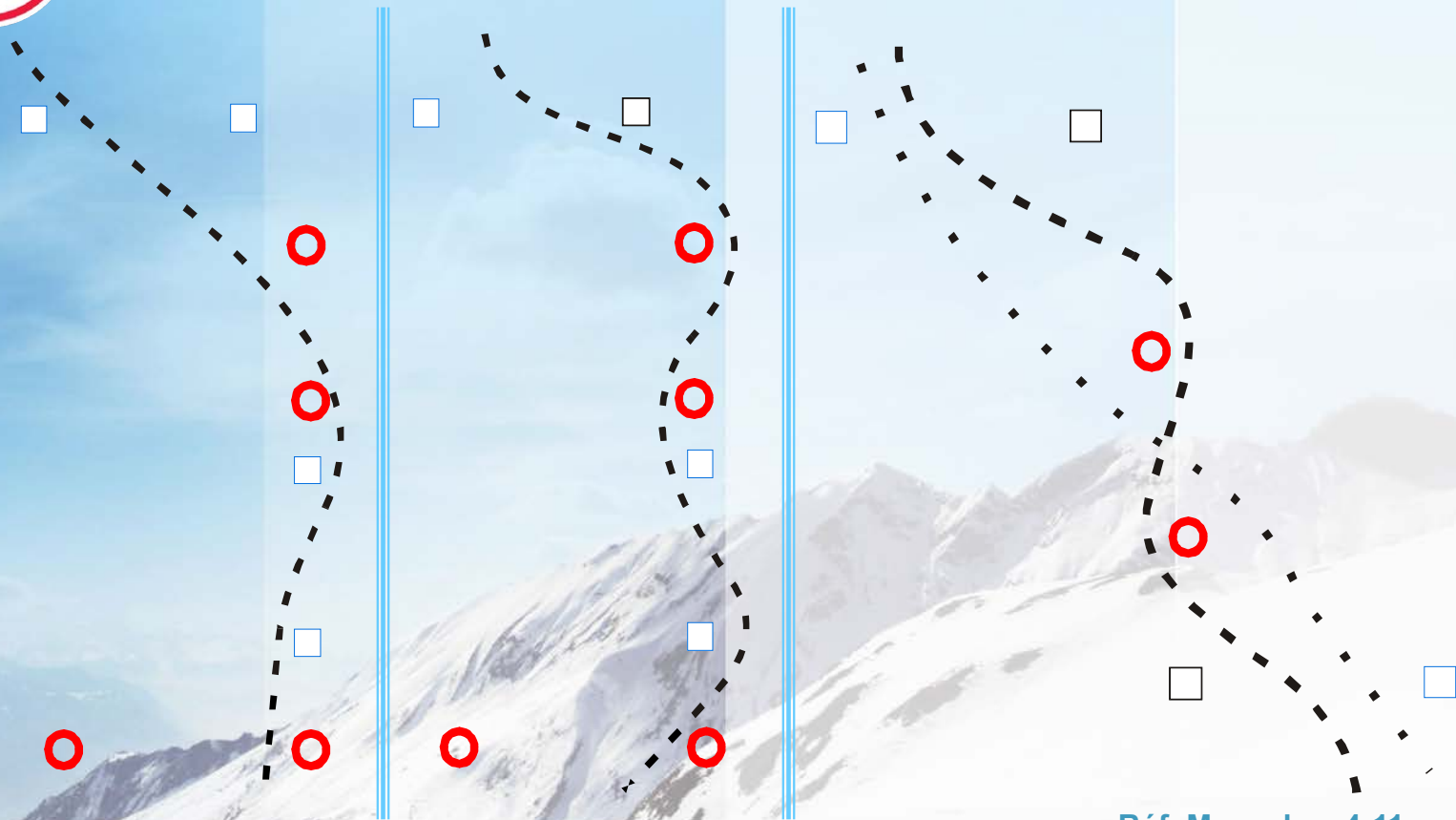


Exemple de passage



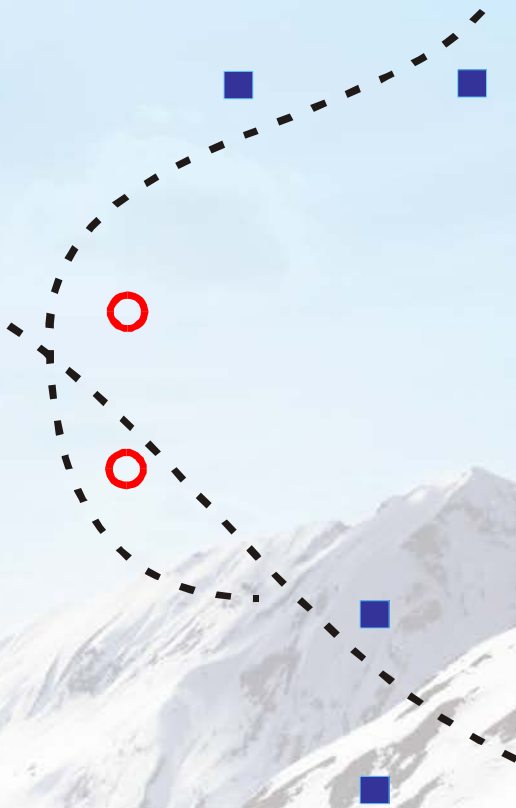
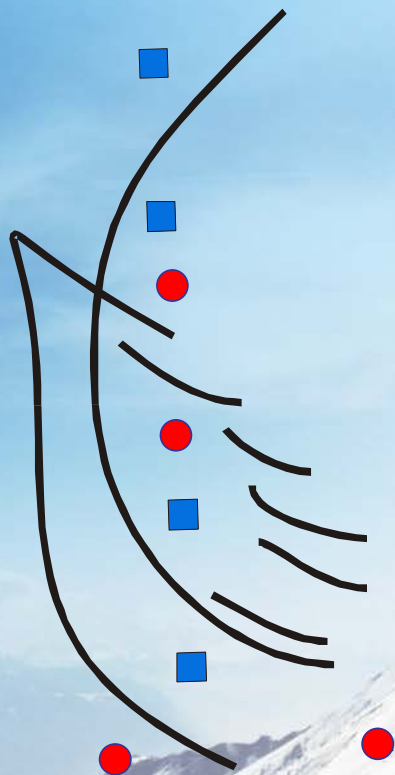


Exercice 1



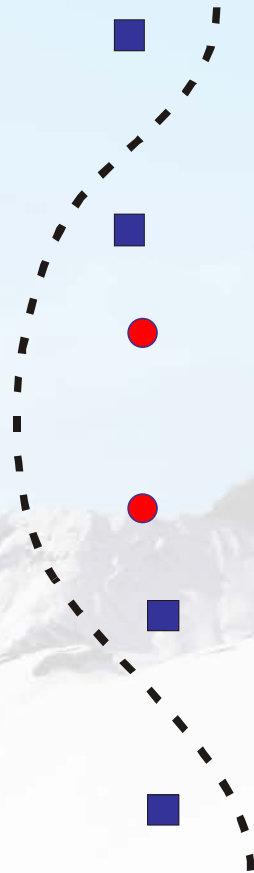
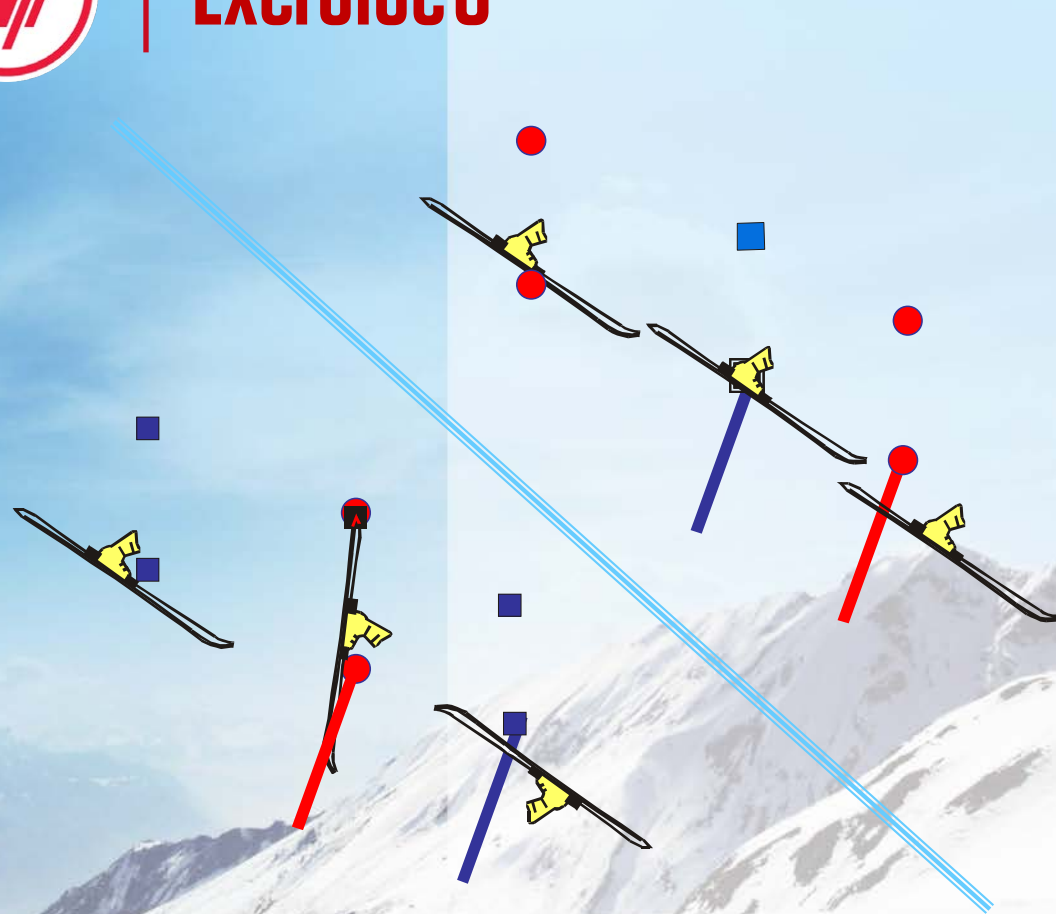


Exercice 2



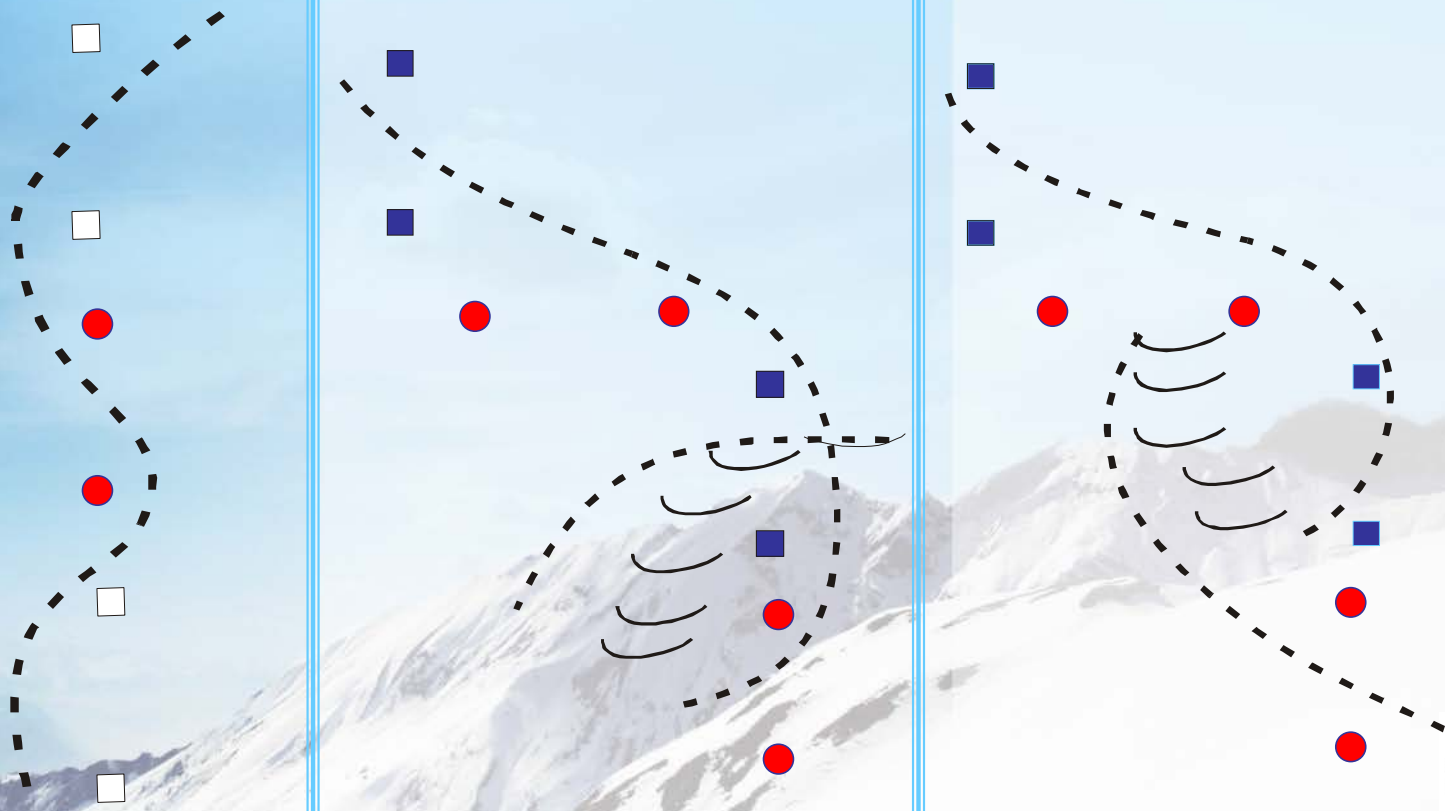


Exercice 3





Exercice 4





Règles et interprétation

■ Article 663.1

« À la suite d'une erreur ou d'une chute, un concurrent a le droit de demander au juge si une faute a été commise. Le juge de porte doit alors informer le concurrent s'il a commis une faute susceptible d'entraîner sa disqualification. »

■ Article 663.2

« Le concurrent est entièrement responsable de son action et ne peut pas, à ce sujet, se retourner contre le juge de porte. »

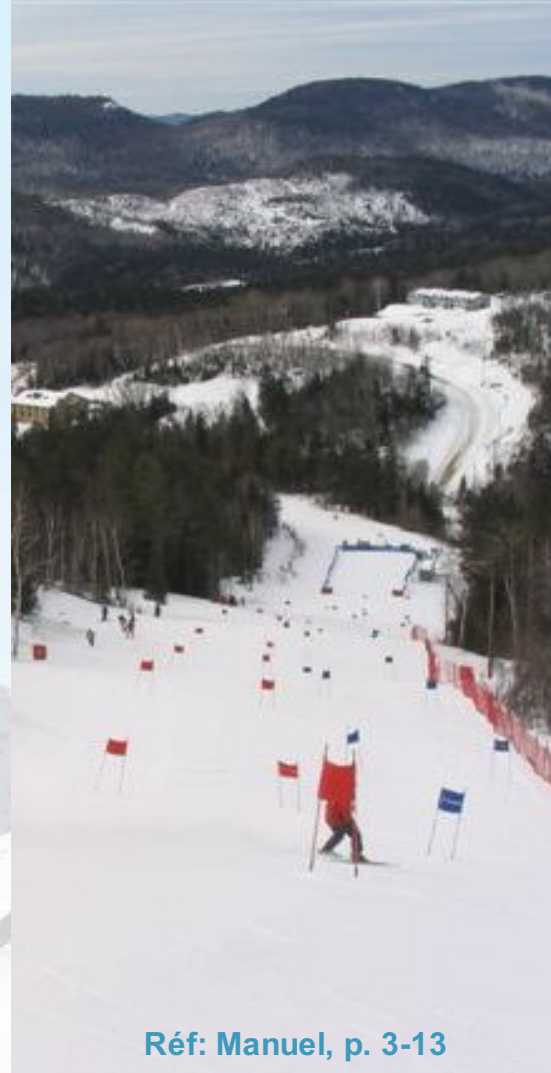
- Aucune aide extérieure de quelque nature que ce soit est permise





La piste

- ◆ Préparation de la piste
- ◆ Installation des dispositifs de sécurité
 - ◆ Filet A et B
 - ◆ Clôture C
 - ◆ Coussins (*Willy bags*)
- ◆ Traçage
 - ◆ SL: Précision adapté au niveau des coureurs
 - ◆ GS: Fluide et rythmé
- ◆ Entretien du parcours
- ◆ Juges de portes
(voir manuel Niveau 1 – section 4.4.7, p.4-8)



Réf: Manuel, p. 3-13



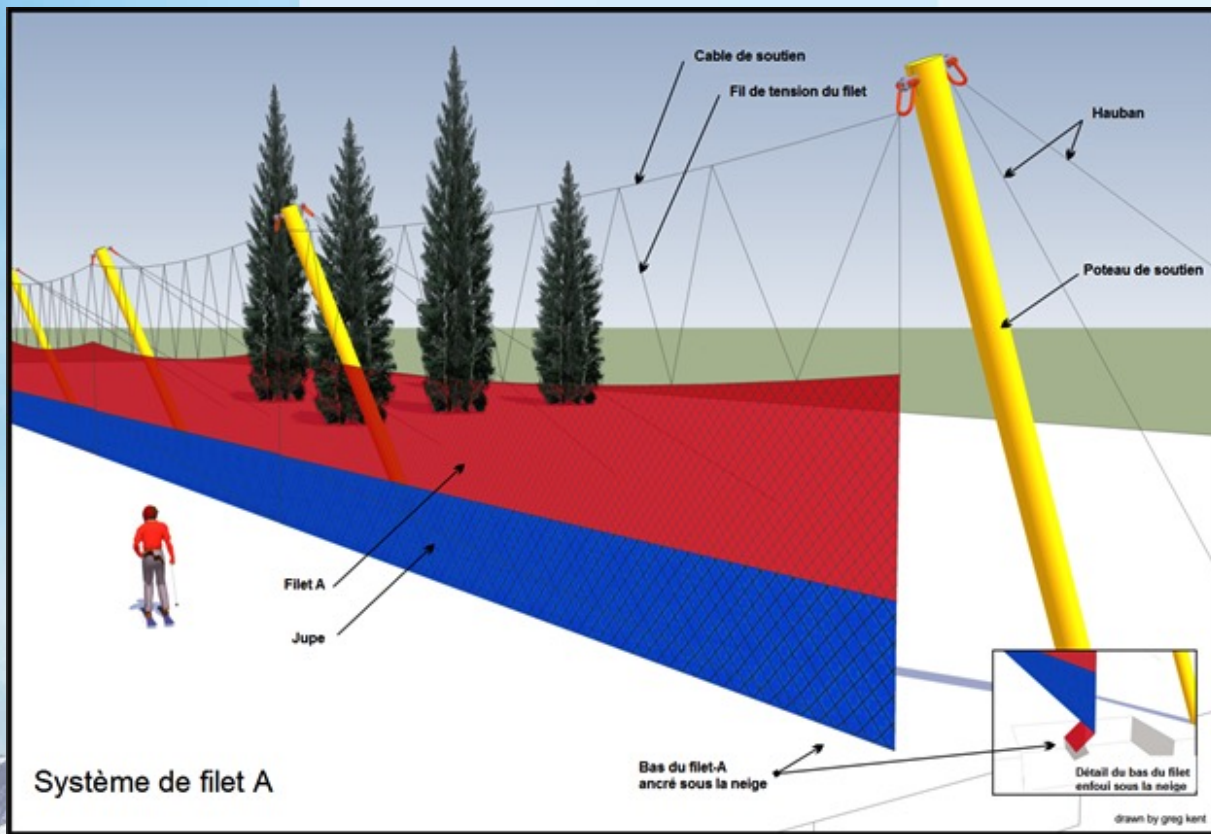


La piste





Filets de type A (A-Net)





Filet de type A





Protection : Filets « B »

- ◆ Protection essentielle et efficace lorsque l'installation est adéquate
 - ◆ Jonction
 - ◆ Distance
 - ◆ Longueur suffisante
 - ◆ Trajectoire
- ◆ Suivre les recommandations du fabricant
- ◆ Ne pas laisser les spectateurs créer un MUR à proximité des filets...

Lors d'un impact à cet endroit, le filet rouge ne pourra pas se tendre avant d'atteindre l'obstacle.

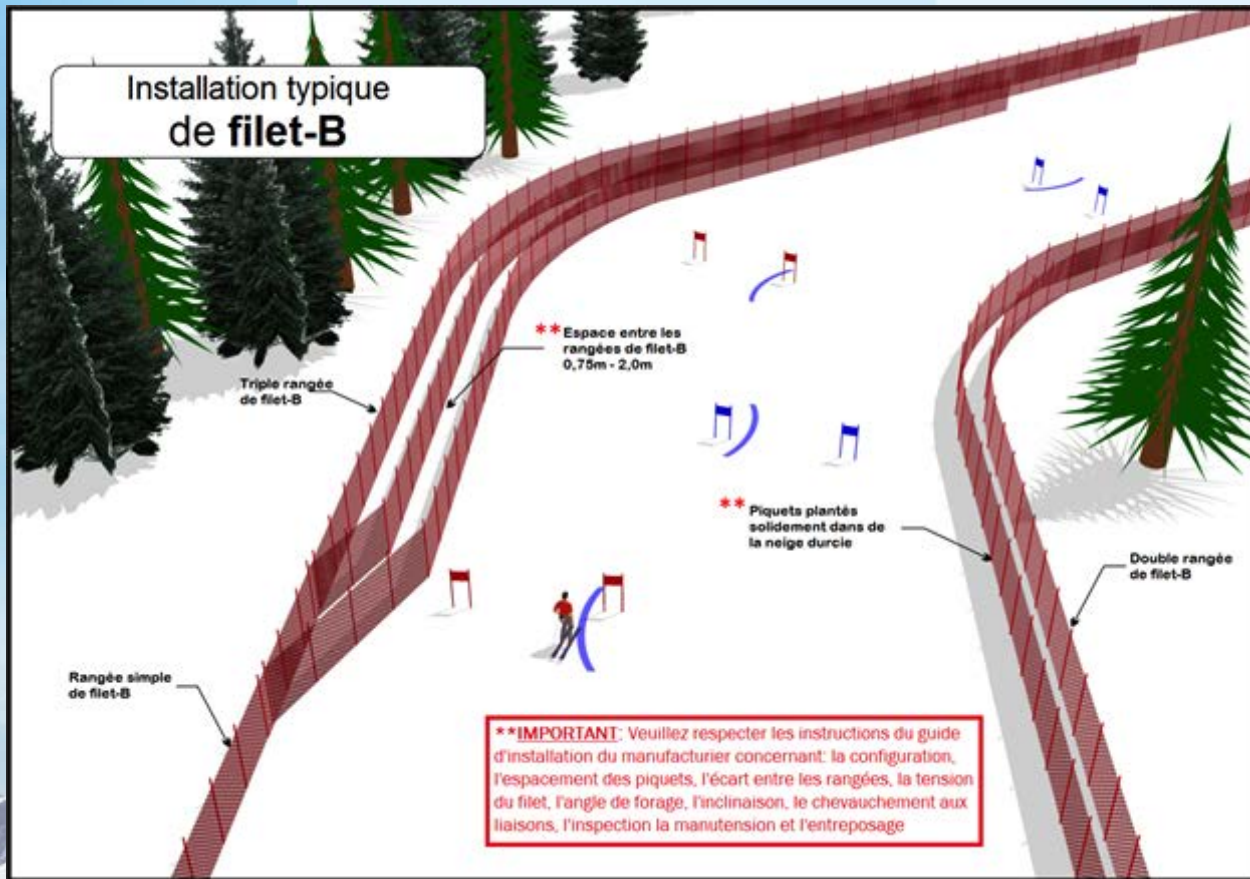
OBSTACLE

HORS PISTE





Filet de type B (B-Net)





Installation de filets-B de marque BARRY



Système Barry B-Net™ Barry B-Net™ System Guide de montage / Installation guidelines

Liste de validation / Check up list

Configuration / Arrangement (p.3-4)

- Distance filet - obstacle / distance net - obstacle
- Distance trace - filet / distance course - net
- Distance filet - filet / distance net - net

Filets / Net

- Pas de bris de maille / no broken mesh
- Longe la neige / border the snow
- Pas enneigé / not under snow
- Lâche (pas de tension) / loose (no tension)

Piquets / Poles

- Rouchon / polecap
- Espacement (1,8-1,95 m) / spacing
- Inclinaison (10°) / incline
- Profondeur / Depth
- Libre de glace / Free of ice

Connexions / Connections

- Boucles connectés / connect clips
- Piquets dans les anneaux / poles in loops
- Espacement (1,8-1,95 m) / spacing
- Filet amont côté parcours / uphill net course side

Rangement / Storage

- Enlever glace et neige / Remove ice and snow
- Rouler (étiquette visible) / Roll up (visible label)
- Attacher les courroies / Attach tie up strap
- Éviter le contact de la fibre avec le sol / Avoid net contact with floor
- Remplir le journal d'inspection / Fill out the inspection log

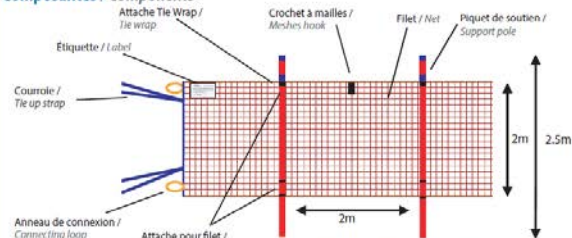
Pour plus de détails, des documents complets sont disponibles sur le site web de Barry /

For more details, complete documents are available on Barry website.

©2015 Cordage Barry Inc. | www.barry.ca

1

Composantes / Components



Note - Les modèles conçus avant 2011 possèdent 3 boucles « quick connect » et aucun anneau de connexion / Models before 2011 have 3 « quick connect » clips and no connecting loop

Avant l'utilisation

- Inspecter le matériel avant l'installation
- Identifier les obstacles potentiels de la piste (canon à neige, arbres, tour, etc.)
- Protéger les 2 côtés du parcours entier si possible
- Déterminer la vitesse du skieur et l'angle d'impact potentiel et choisir la bonne configuration (p.3-4)

Before use

- Inspect equipment before use
- Identify potential obstacles to the trail (snow gun, trees, towers, etc.)
- If possible, protect both sides of entire course
- Establish the skier speed and the potential impact angle and choose a good arrangement (p.3-4)

2

Configurations / Arrangements

60km/h

1 ligne de 3 filets / 1 row of 3 nets

- 2 filets en amont de l'obstacle / 2 nets uphill the obstacle

100km/h

2 lignes de 3 filets / 2 rows of 3 nets

- Ne pas aligner les connexions / Do not align connections

90°

Forme de S « S » / « S » layering

- Ajouter un piquet aux extrémités (p.6) / Add poles on both ends (p.6)

90°

Double « S » / double « S » layering

- Ajouter un piquet aux extrémités (p.6) / Add poles on both ends (p.6)

3

Perçage / Drilling

10' vers le parcours / toward racetrack

10' vers l'amont / toward uphill

- Profondeur / Depth: 30 - 35 cm
- Diamètre / Diameter: 32mm
- Entre les piquets / Between poles: 1,8 - 1,95 m

Ajouter un piquet / Add a pole

- Utiliser un piquet Barry (pas de bambou ou piquet de slalom) / Use a Barry pole (no bamboo or slalom gates)
- Passer le piquet entre chaque maille (même ligne de mailles) / Feed the pole through each mesh of net (same line of meshes)

Connexion / Connection

- Chevaucher les derniers 2m (filet en amont du côté du track) / Overlay the last 2m section (up-hill net on race course side)
- Enfilez les piquets dans les anneaux (haut et bas) / Insert poles through the loops (top and bottom)
- Attacher la boucle « quick connect » / Connect the « quick connect » clip

Crochet à mailles / Meshes hook

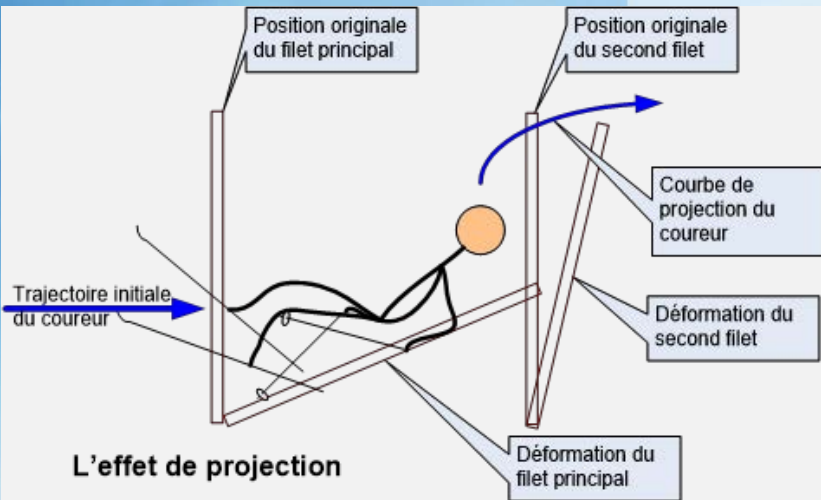
- Insérer une maille du bas dans le crochet haut du filet / Pass a bottom mesh through the hook at the top of the net
- Entretien de la piste / maintain trail

4



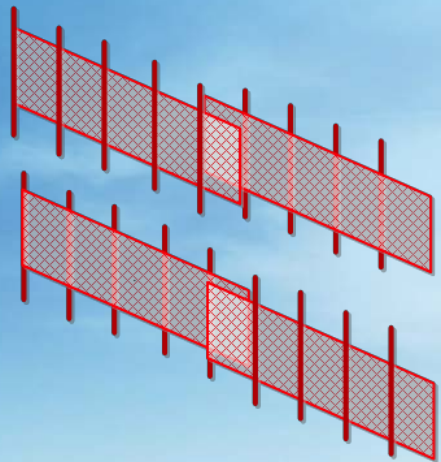


Filet de type B



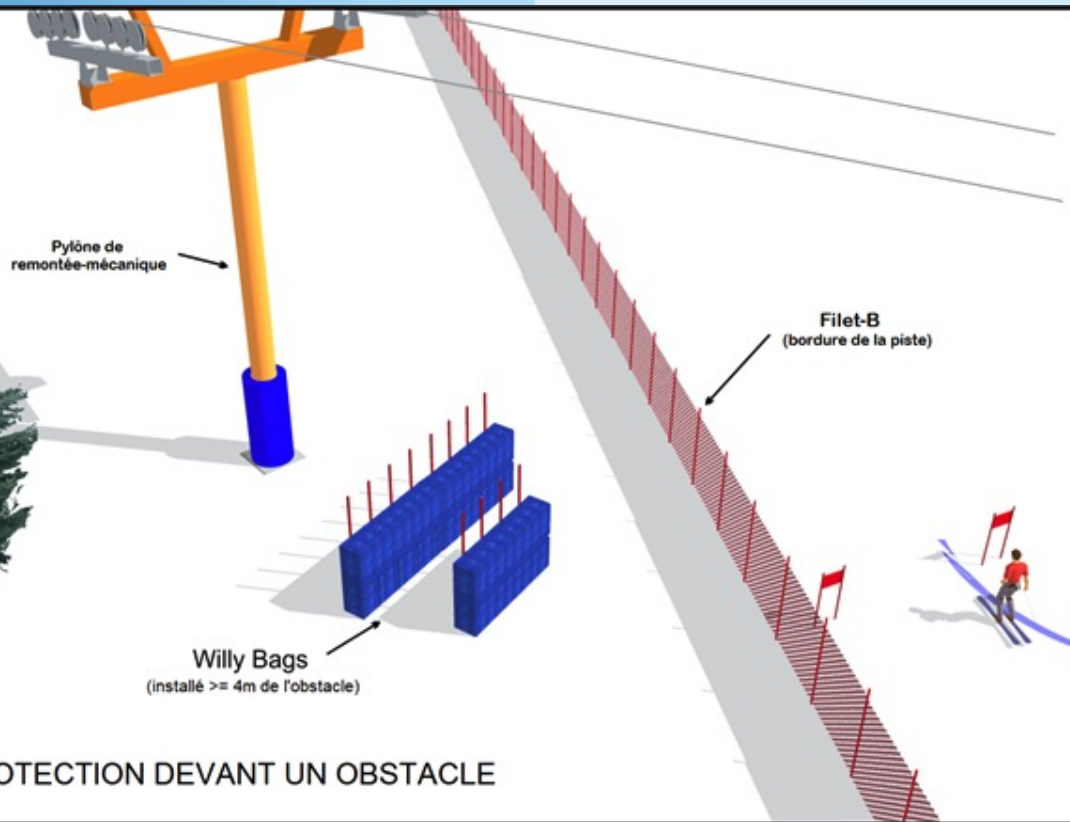


BLOOPERS!

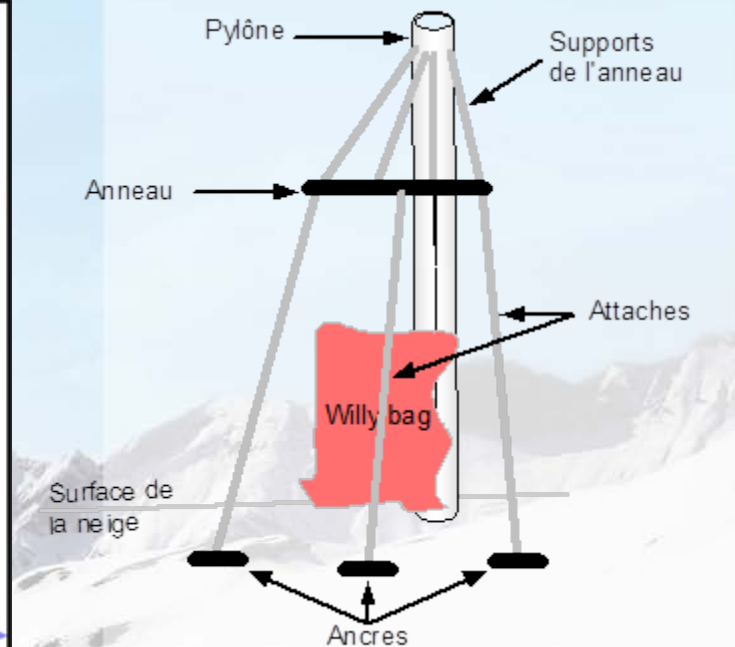




Protection devant les obstacles



PROTECTION DEVANT UN OBSTACLE





Résumé *B-Net*

- Une longueur de filet seule ne suffit pas à retenir un coureur
- Vérifiez que les jonctions sont dans le bon sens
- Assurez-vous que les bas des filets sont descendus sur la neige
- Ne laissez pas d'équipement devant les filets





Clôtures (*C-Net*)

- ◆ Contrôle des spectateurs
- ◆ Aide à la circulation
- ◆ Délimitation de zone



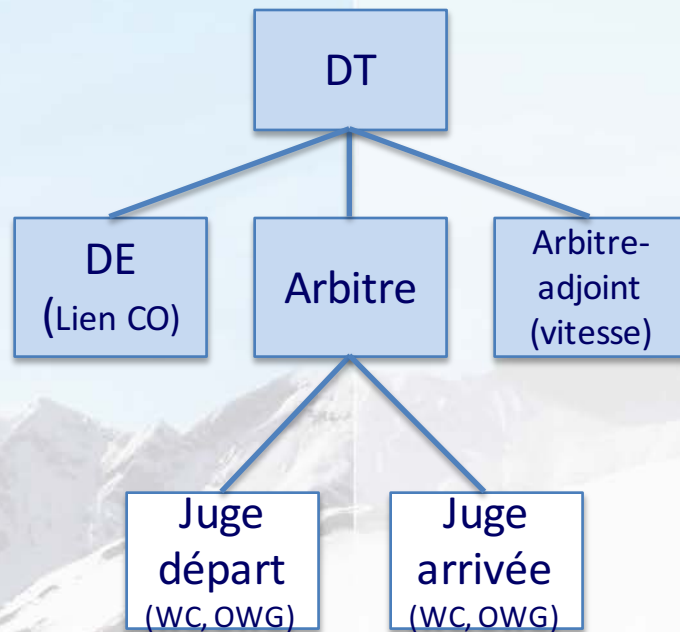
The image part with relationship ID rld2 was not found in the file.





Jury

- ◆ Délégué technique
 - ◆ Préside le jury
- ◆ Directeur d'épreuve
 - ◆ Gère les opérations
- ◆ Arbitre
 - ◆ Juges départ et arrivée
 - ◆ Traceur
- ◆ Assistant-arbitre (SG, DH)





Jury

DÉLÉGUÉ TECHNIQUE

Secrétaire d'épreuve

**Directeur
d'épreuve**

Arbitre

**Arbitre assistant
en descente et en Super-G**

	Olympique Championnat du monde	Nor-Am	FIS International	Nationale	Provincial
DÉLÉGUÉ TECHNIQUE	FIS	FIS	FIS	ACA Nat.	SQA
DIRECTEUR D'ÉPREUVE	HÔTE 3+	HÔTE 3+	HÔTE 3	HÔTE 2	HÔTE 2
ARBITRE	FIS	PAR ACA	PAR DT	PAR DT	PAR DT
ARBITRE ASSISTANT	FIS	EN DESCENTE ET SUPER-G SEULEMENT ET NOMMÉ PAR DT			





Niveaux / calibres

- ◆ Courses locales
- ◆ Courses régionales
- ◆ Courses provinciales
- ◆ Courses nationales
- ◆ Courses continentales
- ◆ Coupes du Monde
- ◆ Championnats du Monde
- ◆ Olympiques





Rôles du Jury

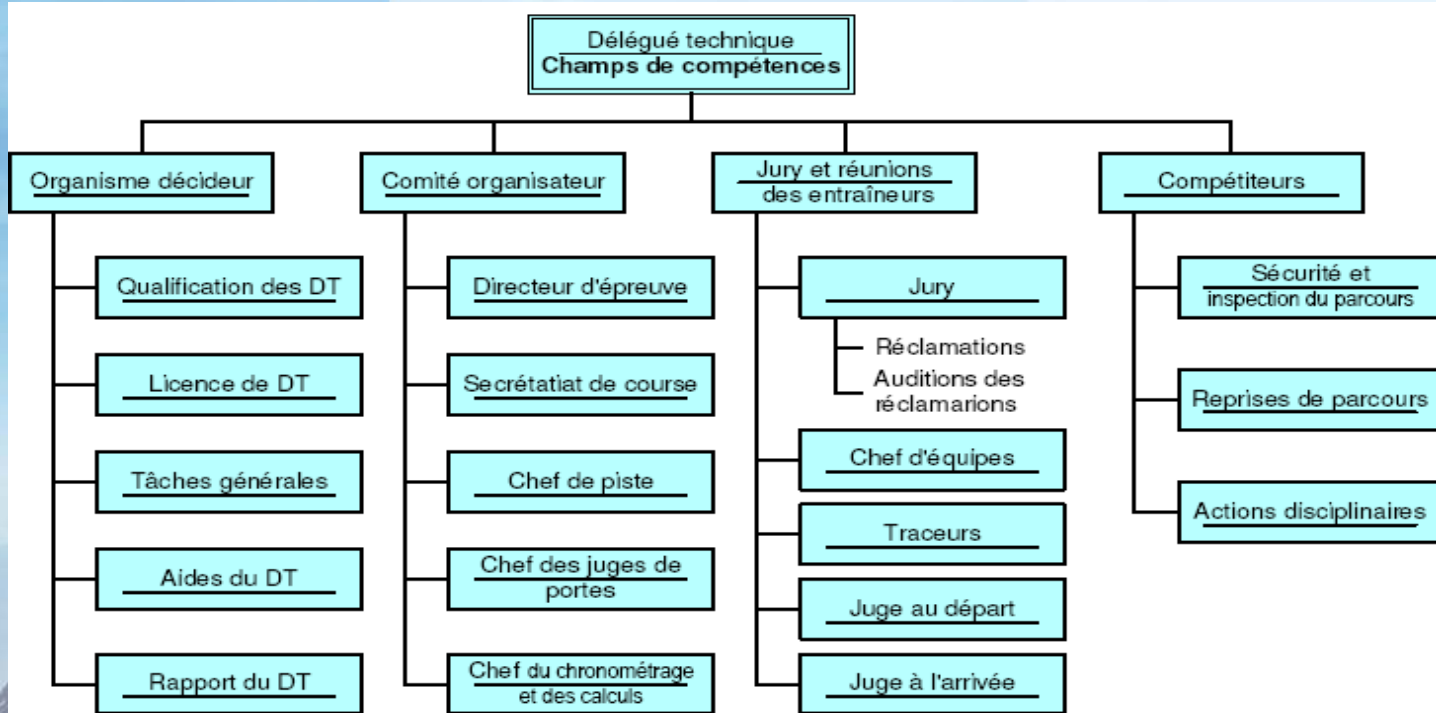
- ◆ Faire respecter les règlements
- ◆ Veiller à la sécurité
- ◆ Procéder au tirage au sort
- ◆ Inspecter le parcours
- ◆ Superviser le départ et l'arrivée
- ◆ Prendre une décision pour toute reprise de parcours et pour les réclamations (*protêts*)
- ◆ Interrompre, reporter ou annuler l'épreuve
- ◆ Approuver les méthodes de chronométrage et de calcul





Délégué technique

- Conseiller pour l'application des règlements, pour la sécurité
- Certifie les résultats de courses





Formulaire de DSQ

Rapport de l'arbitre



REPORT BY THE REFEREE PROCES VERBAL DU JUGE ARBITRE PROTOKOLL DES SCHIEDSRICHTERS

Place Lieu Ort		Country Pays Land			Codex	
Name of event Nom de l'événement Name der Veranstaltung				Date Date Datum		
Category		Gender			Event	
The following competitors have been disqualified according to ICR: Les coureurs suivants ont été disqualifiés selon le RIS: Die folgenden Wettkämpfer wurden im Sinne der IWO disqualifiziert:						
No.	Name - Surname	Nat.	Gate NO.	Gate Judge	Notes	
No. Nr	Name - Prénom Name - Vorname		No. de portes Tor Nr	Juge de porte Torrichter	Notes Bemerkung	
Did not start (No.) Pas au départ (No.) Nicht am Start (Nr.)						
Not permitted to start (No.) Pas autorisé à démarrer (No.) Nicht zum Starten zugelassen (Nr.)						
Did not finish (No.) Pas à l'arrivée (No.) Nicht im Ziel (Nr.)						
Time published Heure d'affichage Anschlagzeit 2011/2/15		Deadline Délai Ablauf		Date Date Datum		The Referee Le juge arbitre Der Schiedsrichter





Résumé d'une course

Activités hors-piste	Activités sur la piste
Avant la course	
<ul style="list-style-type: none">PlanificationCommunicationsAvis de courseInscriptions Réunion des chefs d'équipes<ul style="list-style-type: none">Distribution du programmeSélection du juryTirage au sortDistribution des dossardsPréparation des listes de départ	<ul style="list-style-type: none">Préparation de la pisteInstallation de l'équipement de sécuritéVérification de la communication Traçage du parcoursAjustements finauxInstallation du chronométrage Inspection du parcoursRéunion du jury
Durant la course	
<ul style="list-style-type: none">Préparation de la liste de départ de la seconde manche	<ul style="list-style-type: none">Personnel en position (patrouilleurs, juges de portes, travailleurs de piste, chronométreurs, annonceurs, personnel départ-arrivée)Descente des ouvreurs de piste <p>Déroulement de la première manche</p> <ul style="list-style-type: none">Cueillette des rapports des juges de portesRapport de l'arbitreAffichage des DSQ Traçage de la seconde mancheInspection du parcours <p>Déroulement de la seconde manche</p> <ul style="list-style-type: none">Cueillette des rapports des juges de portesRapport de l'arbitreAffichage des DSQ
Fin de la course	
<ul style="list-style-type: none">Publication des résultats	<ul style="list-style-type: none">Réunion du JuryDémantèlement du parcours
Après la course	
<ul style="list-style-type: none">Rencontre post-mortem	<ul style="list-style-type: none">Rencontre post-mortem





Aperçu

SKI CROSS





Les officiels SX

- **Les officiels cadres**

- Délégué technique
- Directeur d'épreuve
- Arbitre
- Chef de piste



Membres du jury

-
- Chef des départs
 - Chef de l'arrivée
 - Chefs de section



Conseillers au jury

-
- Chef des juges de portes
 - Chef du chronométrage
 - Concepteur du parcours
 - Traceur / Représentant des entraîneurs





Les officiels SX

- **Les officiels de soutien**
 - Assistant au départ
 - Responsable des dossards
 - Responsable de la préparation, l'assignation, la distribution et de la récupération de tous les dossards fournis aux compétiteurs et aux officiels
 - Note les couleurs assignées aux athlètes durant les manches
 - Travaille en collaboration avec l'assistant aux départs
 - Juges de portes
 - Juges à l'arrivée
 - 4 juges, un par couleur
 - Responsables de noter l'ordre de passage des coureurs à la ligne d'arrivée
 - Récupérateur des dossards





Ski-cross (SX) : le parcours

- ◆ Croquis d'un parcours de ski-cross
- ◆ Inclinaison moyenne entre 5° et 12°
- ◆ Largeur minimale de 30m sur de courtes sections
- ◆ Aire d'arrivée au minimum 30m de largeur par 60m de longueur
- ◆ Vitesse moyenne d'environ 15-16 m/sec (~vitesse GS)
- ◆ Contrôle de la vitesse par le traçage et la position des portes (piquet surf à fanion triangulaire)
- ◆ Les éléments du parcours doivent être adaptés à l'âge et à l'habilité des participants (pas de saut et de passage individuel pour les niveaux 1 et 2 / U16 et moins)

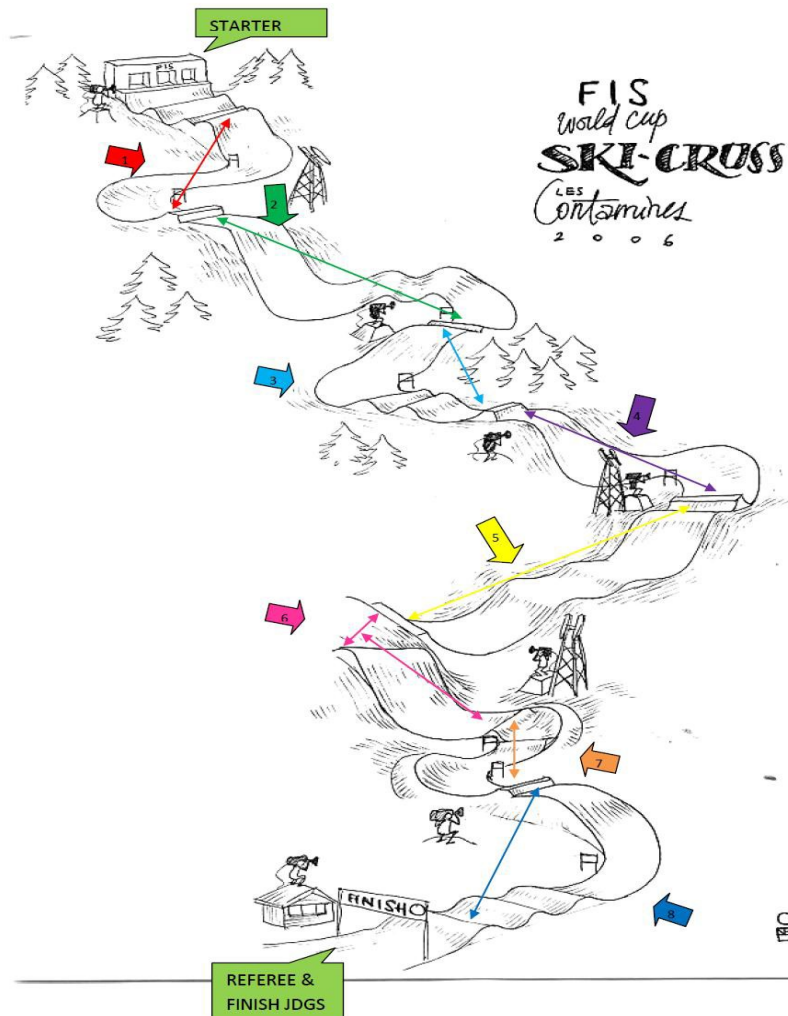




Ski-cross

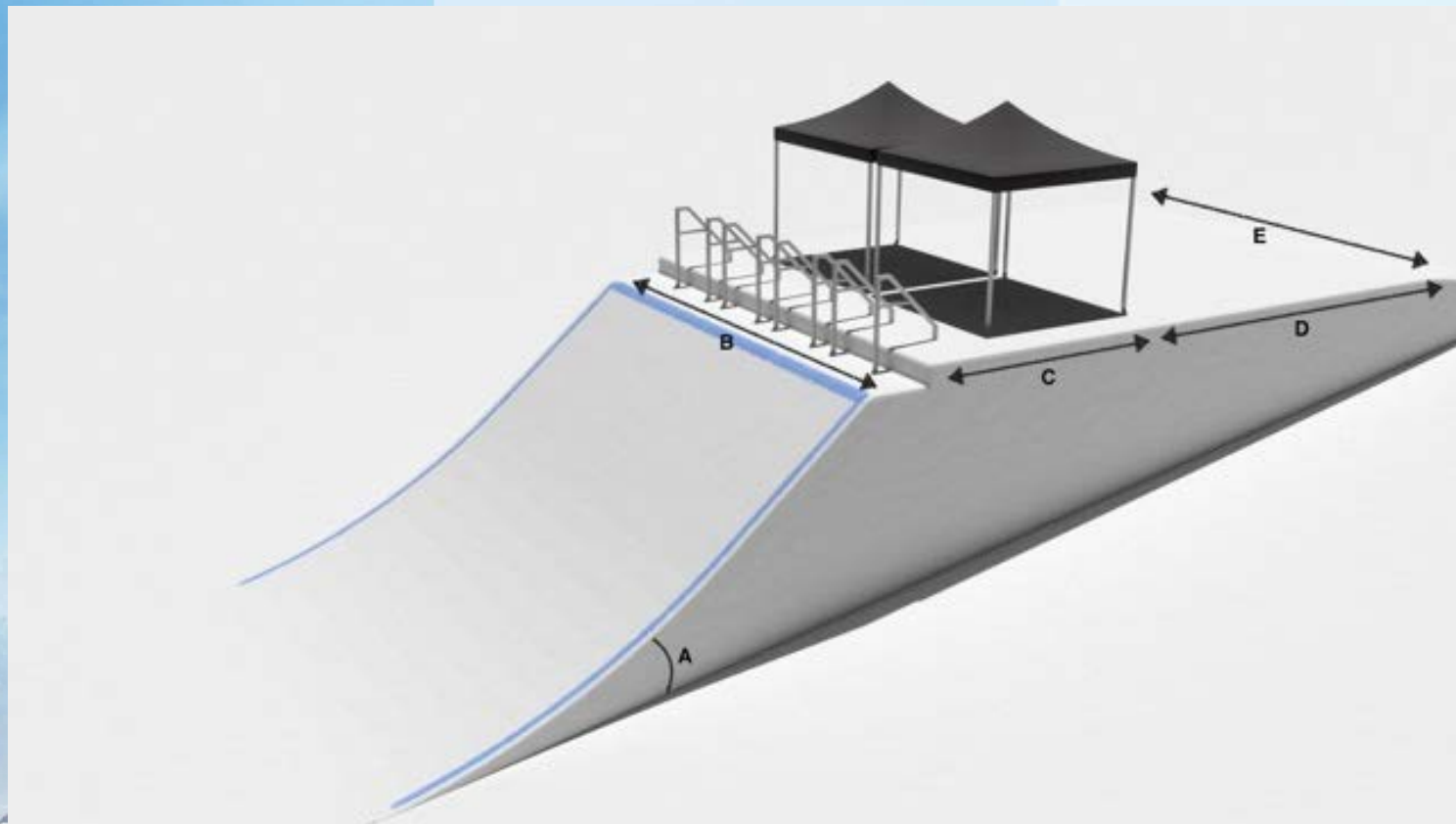
GATE JUDGE AND SECTION CHIEF PLACEMENTMENT

- Disposition des officiels sur la piste





Aire de départ de SX



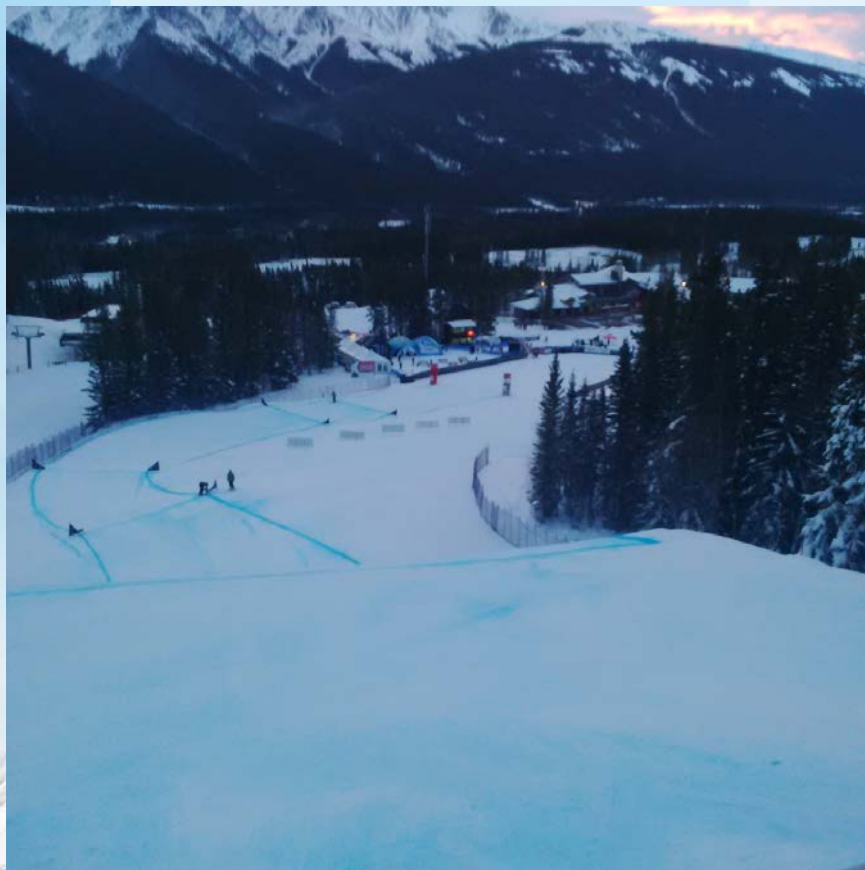


Départ de SX





Arrivée de SX

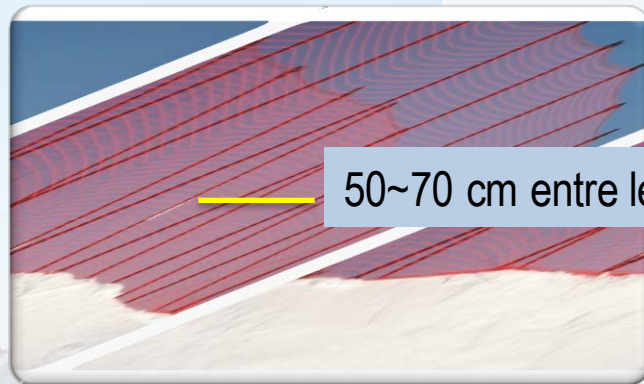




Installation de filets B



- ◆ Piquet distancés de 50 à 70 cm
- ◆ Filets B plus tendus
- ◆ Les piquets de la 2^e rangée plantés entre les piquets de la 1^{ère} rangée



50~70 cm entre les piquets

- ◆ 2 rangées sur les virages inclinés
- ◆ Filets sur la crête du virage
- ◆ Écart d'environ 50 cm d'écart entre les rangées
- ◆ La clôture intérieure incline de 10° à 15° vers l'intérieur





Filets B sur virages inclinés de SX





Règle de course, sanctions, DSQ et réclamations

Consulter le règlement ski cross dans « [FIS Freestyle Rule Book](#) », en anglais seulement

<http://www.fis-ski.com/inside-fis/document-library/freestyle-skiing/#deeplink=rules>

4500 Ski Cross:

- 4501 Ski Cross Technical Data
 - 4501.2.5 Correct Passage across the Gate Line
- 4502 The Ski Cross Course
- 4503 Course Setting
- 4504 Inspection/Training
- 4505 Execution of Ski Cross
 - 4505.4.2.1 Timing: Wireless Timing is permitted for SX Qualification below W C Level
 - 4505.4 Qualification Phase:
- 4506 Ski Cross Finals Pairings
- 4507 The Start
 - 4507.8 Ski Cross Start Ramp and Start Device
- 4508 Contact
 - 4508.2 Disqualification for Intentional Contact (DIC) rule
- 4509 Protests
- 4510 Final Ranking
- 4511 Equipment





Vêtements

- **Article 4511.4**
 - L'habit de ski doit être de 2 pièces, pantalon et manteau. Les tenues ajustées ou les tenues de descente (*skin suit*) ne sont pas permises.
 - Les protections internes et les rembourrages sont conseillés
 - Les protections doivent être portées au corps. Aucune courroie, agrafe de fixation ou autre technique ne peuvent être utilisées pour ajuster l'habit au corps.
 - Un excédent de 60mm de tissu doit pouvoir être mesuré partout autour du biceps, du coude, de la taille, à mi-cuisse, au genou et de la partie supérieure de la botte.





Passage de porte de SX





Contact intentionnel





Carte de juge de portes



SKI-CROSS

Carte de juge de portes

DSQ /Fautes :

Oui :

Non :

Course : _____

Date : _____

Homme Femme Manche# _____

SX SBX Qualification Manches

No des portes : _____

Nom : _____

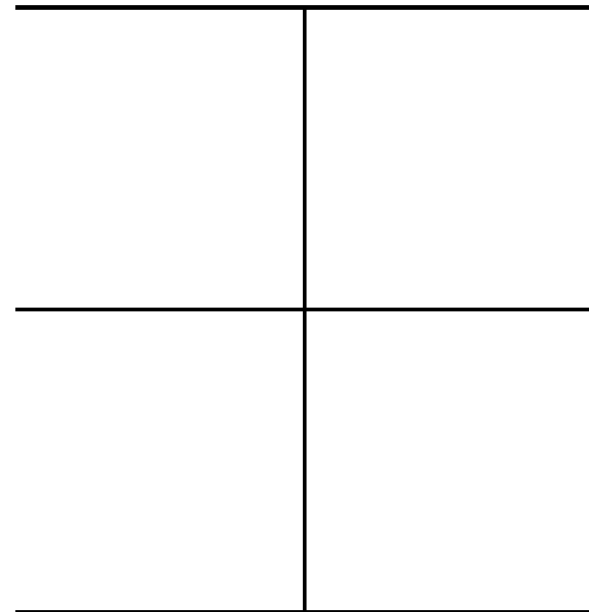
Signature : _____

No tél. cell. : _____

N° ou couleur dossard	Numéro de porte	N° ou couleur dossard	Numéro de porte

Notes

Schéma



◆ - BLEU

○ - VERT

⊗ - Votre position



Aperçu

PARA-ALPIN





Aperçu du ski para-alpin

Fédération internationale

- Le Comité international paralympique (CIP) est l'organisme international pour le ski para-alpin. Son siège est à Bonn, en Allemagne. Il est l'organisme de gouvernance mondial du ski para-alpin de compétition dont le Canada et le Comité paralympique canadien sont un des membres.





Écart et similitudes du ski para-alpin

- Le ski para-alpin comprend trois catégories :
 - déficience visuelle, ski debout et ski assis
- Pour pouvoir participer à des compétitions CIP de ski alpin (IPCAS), un athlète doit être classé
- Comme pour toute course de ski alpin, les parcours sont tracés en tenant compte de la forme du terrain. Les sauts importants et les compressions doivent cependant être évités





Catégories des athlètes para-alpins

Déficiences visuelles

B1 – Complètement aveugle

B2 – Vision réduite (acuité de 20/60 – champ de vision réduit)

B3 – Vision réduite (acuité de 20/60 à 6/60 – champ de vision supérieur à B2)

- Aucun contact entre le compétiteur et son guide
- La distance entre le guide et le coureur doit être < 3 portes en SL et < 2 portes en GS, SG et DH
- Tous les coureurs B1 doivent porter des lunettes noires-opaques approuvées
- Le guide dirige le coureur exclusivement par des signaux vocaux ou une communication radio





Catégories des athlètes para-alpins

Déficiences visuelles





Catégories des athlètes para-alpins

Skieurs debout

LW1 – Double amputation au-dessus du genou ou autre déficience qui provoque une perte similaire des membres;

LW2 – Amputation d'une jambe au-dessus ou en-dessous du genou ou autre déficience qui provoque une perte similaire d'un membre;

LW3 – Double amputation en dessous du genou ou autre déficience qui provoque une perte similaire des membres;

LW5/7 – Amputation d'un bras au-dessus ou en-dessous du coude ou autre déficience qui provoque une perte similaire du membre; limitation de l'utilisation des bâtons;

LW6/8 – Double amputation des bras au-dessus ou en-dessous du coude ou autre déficience qui provoque une perte similaire du membre;

LW9 – Limitation d'activité équivalente de l'amputation des deux membres supérieurs et inférieurs.





Catégories des athlètes para-alpins

Debout





Catégories des athlètes para-alpins

Skieurs assis

LW10 – Skieur assis avec une paraplégie sévère (aucun muscle dans au bas du corps)

LW11 – Skieur assis paraplégique, avec des muscles au bas du corps

LW12 – Skieur assis paraplégique, partiellement paralysé au bas du corps

Cette classification s'adresse aux athlètes dont le handicap les oblige à skier à l'aide d'une chaise aussi appelée monoski. Le monoski est doté d'un siège spécialement installé sur un seul ski. Le siège comprend des ceintures de sécurité et autres attaches et est installé sur un mécanisme de suspension minimisant les impacts sur le corps.





Catégories des athlètes para-alpins

Assis





Aire de départ

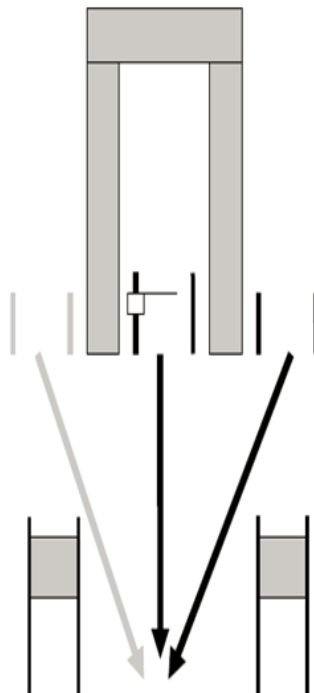
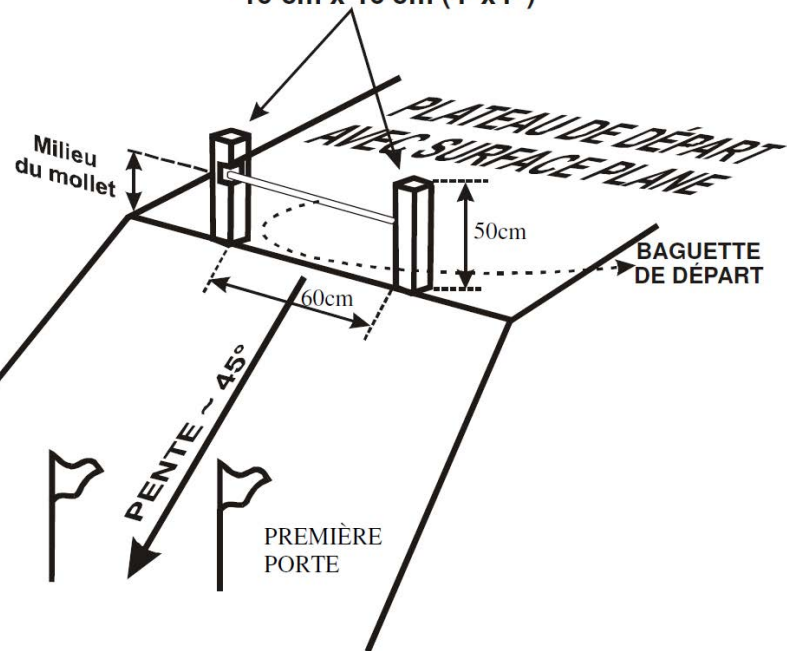
1. L'athlète doit être en mesure d'atteindre le portillon de départ en glissant. Les skieurs assis ne peuvent pas grimper.
2. Le portillon doit avoir 80 cm de largeur pour permettre le passage des monoskis. La hauteur de la baguette doit être ajustable de 40 cm pour les skieurs sur pied à 80 cm pour les skieurs assis.
3. La rampe de départ doit être suffisamment large pour permettre, des deux côtés, l'installation de piquets de départ pour les guides des athlètes aveugles. Le guide ne peut pas franchir le portillon de départ.
4. L'ordre de départ de toutes les compétitions est en séquence : les handicapés visuels, les athlètes sur pied et les skieurs assis.





Aire de départ

2 POTEAUX DE DÉPART
10 cm x 10 cm (4" x 4")





Juges de portes

- Les athlètes aveugles et leur guide doivent tous les deux compléter le parcours sans faute. L'athlète et son guide recevront tous deux les mêmes résultats et récompense pour la course
- Durant une descente, l'écart entre l'athlète et son guide doit être de moins de 3 portes en SL et de 2 portes en GS, SG ou DH, sans tenir compte des traverses (bananes) et des figures verticales. Tout manquement à cette règle entraîne la disqualification (art. 1303.2)
- Le guide doit toujours devancer son athlète. Aucun contact physique entre l'athlète et son guide n'est admis durant la descente sous peine de disqualification (art. 1302.5)





Juges de portes

- Les stabilisateurs des skieurs assis et debout sont considérés comme des bâtons de ski normaux par les juges de portes
- En l'absence de piquet extérieur, les deux pieds et les deux spatules des skis du compétiteur doivent avoir contourné le piquet pivot du même côté, déterminé par la ligne de course normale du slalom. Dans le cas où un compétiteur perd un ski sans commettre de faute de franchissement de la porte par ex. sans enfourchement du piquet, sa spatule du ski restant et ses deux pieds doivent satisfaire aux exigences décrites ci-dessus. Si celui-ci ne l'a pas franchi correctement, il doit alors remonter la pente et passer autour du piquet pivot manqué. (804.3)





Un dernier mot...

- Les systèmes d'amplification de musique et d'annonce, la machinerie ou toute autre source de bruit doivent être réduits au minimum tout au long du parcours de la course des skieurs avec une déficience visuelle (règle 1304)
- Ne tentez jamais d'arrêter un skieur assis. Ils sont lourds et ont un élan suffisant pour vous blesser. Laissez les clôtures de filet faire leur travail





Quelques références et liens

- ◆ Livre RIS (édition web juillet 2016)
- ◆ *ICR Book V–Joint regulations for freestyle skiing* (pour les règles de ski-cross), July 2016
- ◆ Précisions FIS – 2015-2016 (Hémisphère Sud)
- ◆ Équipements homologués FIS
- ◆ Règlements nationaux de ski – ACA
- ◆ Règlements SQA – 2015-2016 (chap.4)
- ◆ Règlements alpins régionaux (zone)
- ◆ Liste de points FIS (<http://data.fis-ski.com/alpine-skiing/fis-points-lists.html>)
- ◆ Liste de points canadiens (www.acapoints.ca)

- www.fis-ski.com
 - wiki.fis-ski.com/index.php/Overview_of_Ski_Cross
- www.alpinecanada.org
- www.skiquebec.qc.ca
- WEB régionaux
 - www.divisionlaurentienne.com
 - www.zonedeskidelestrie.org
- Web de club



Fédération internationale de ski international, des fédérations internationales des femmes

Members Section FIS Social Share

NEWS & MULTIMEDIA | COMPETITIONS | INSIDE FIS | Q

Cross-Country | Ski Jumping | Nordic Combined | Alpine Skiing | Freestyle Skiing | Snowboard | More

Ⓞ Your time | Local time

SATURDAY 16 Nov
Alpine Skiing | SL | Ladies | **Levi (FIN)** 11:00

SUNDAY 17 Nov
Alpine Skiing | SL | Men | **Levi (FIN)** 11:00

FRIDAY 22 Nov
Ski Jumping | LH | Men | **Klingenthal (GER)** 18:00

Full Calendar

FIS Council Decisions at November 2013 Meeting

All News | All Galleries | All Videos

Latest Official Results

Next Events » Alpine Skiing | Cross-Country | Freestyle Skiing | Ski Jumping | Nordic Combined | Snowboard

SKI QUÉBEC ALPIN

Éducation, Loisir et Sport Québec

Accueil | SQA | Équipe du Québec | Manchettes | Calendriers | Formation | Éthique | Programmes | Publications | Ski au féminin | Officiels | Liens

Publications

Manuel des règlements

Page technique

Plan développement 2009-2013

Rapport annuel

Ski-Renseigno TELUS

Conditions de neige Conditions de neige

Les champions!

BOUTIQUE | BULLETIN | FISC | PARTENAIRES | EN | FR | Q

ATHLETES | EPREUVES & RÉSULTATS | ALPIN | SKI CROSS | PARA-ALPIN | @ALPINECANADA | DONNER

DÉVELOPPEMENT - SKI ALPIN

Administration | Fondation | Clubs membres | Live timing | Liens | English

Zone élite

DLS DIVISION LAURENTIENNE DE SKI

Lundi 5 Novembre

UN ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER!
7e GALA ANNUEL DE LA DLS
HOMMAGE À PIOTR JELEN
Vendredi le 9 novembre 2012 - Cocktail à partir de 18h00

Sous la présidence d'honneur de M. Connor O'Brien - ex-olympien
Rendez-vous au Manoir St-Sauveur pour le début de la saison de ski 2012-2013

Novembre 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11



**Merci et
Bonne saison!!!**

